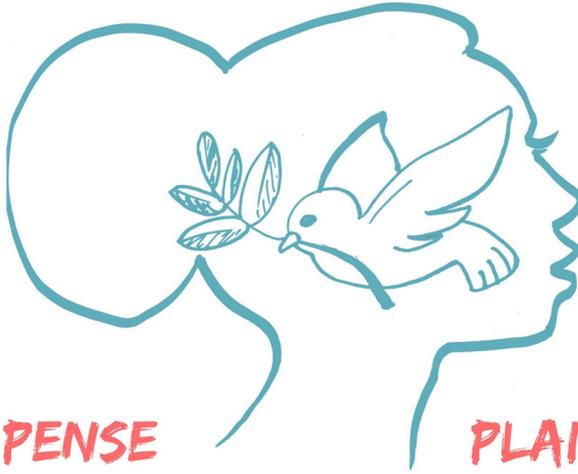




# 7<sup>ème</sup> Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Toamasina



**PENSE**

**PLAIDE**

**OSE !**

**TES MOTS SONT IMPORTANTS**

| 16 MARS 2018 |

**Livret de plaidoiries**



Le visuel retenu, ainsi que le slogan, de la 7<sup>ème</sup> édition du Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme ont été réalisés par les élèves du club d'Arts Plastiques du Lycée Français de Tamatave organisé par M. Rody Randriambelo:

- ABRAHAM Volamanana Marie Emma
- ANDRIAMAHEFA Miora Shamiah
- BEANDAPA Yannick Roy
- BENJAMIN Ornella Gianie
- CHAN Catherine
- DUBOURG Priscilla
- FETTAH Syrine
- HACKMAN Jennifer
- HERIMIAMINA Oriane Léong
- LAVICTOIRE Lola
- LO TSIU CHIH Lo Mei Xin Natacha
- MARCELLIN Warren Jason
- NAMBININTSOA Lan Juliana
- PIRBAY Diane Shayouna
- RABETRANO Mianoka
- RANDRIAHASINORO Lovaniaina
- RANDRIAMANASOA Soatiana Romy
- SOAVELO Audrey Maryse
- THEING KYC Alson Keith Ricko
- VELONJARA Francelot Lock
- VICTOR Carenne Johane

Le visuel retenu pour l'affiche a été réalisé par Catherine CHAN et le slogan conçu par Lan Juliana NAMBININTSOA.

**Un grand merci à eux pour leur investissement à la réussite de ce concours et dans la défense des droits de l'Homme.**

# 7<sup>ème</sup> Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Toamasina



*Palais de la Région Atsinanana*

| **TOAMASINA** |



**16 MARS 2017**

## CRÉDITS:

**Directeur de publication :** Alain Tourret

**Coordination :** Jonas Bochet

Antonio Da Silva Melendo

Equipe du bureau de la coopération décentralisée à Tamatave

**Conception graphique, réalisation :** Pierre Zamparo

**Relecture :** Lydie Billaud

Valérie Calles

Léa Pottier

Marie-Pierre Pagnon

Pierre Zamparo

L'élaboration de ce recueil de plaidoiries et la réalisation du Concours sont le fruit d'un travail collectif de l'ensemble de l'équipe de l'Institut et des partenaires associés.

Les organisateurs du Concours n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises par les candidats ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Le Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Tamatave est organisé depuis 2012 par le Lycée Français de Tamatave et l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Cet événement donne la possibilité à des lycéens malgaches et français de plaider un cas récent de violation des droits de l'Homme à travers le monde. Pour cette septième édition, 59 plaidoiries provenant de 14 établissements ont été enregistrées. Le nombre de plaidoiries et le nombre de collèges et lycées ayant déposé une plaidoirie est un record (soit deux fois plus d'établissements qu'en 2017).

Seules 12 plaidoiries ont été retenues pour la finale qui se tiendra le vendredi 16 mars 2018 au Palais de la Région Atsinanana.

Grâce à ces avocats en devenir, le public présent ainsi que les lecteurs de ce recueil seront confrontés à des situations souvent méconnues mais toujours révoltantes.

Cet événement, organisé dans le cadre de la coopération décentralisée Normandie / Région Atsinanana, est soutenu par l'AEFE et la CISCO Tamatave I.



L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a pour objet la promotion et la défense des droits de l'Homme, du droit international humanitaire et le règlement pacifique des différends. Association de loi 1901, l'Institut a été créé à l'initiative du Député Alain Turret par la Région Normandie, la Ville de Caen, le Mémorial de Caen, l'Ordre des Avocats de Caen et l'Université de Caen Normandie.

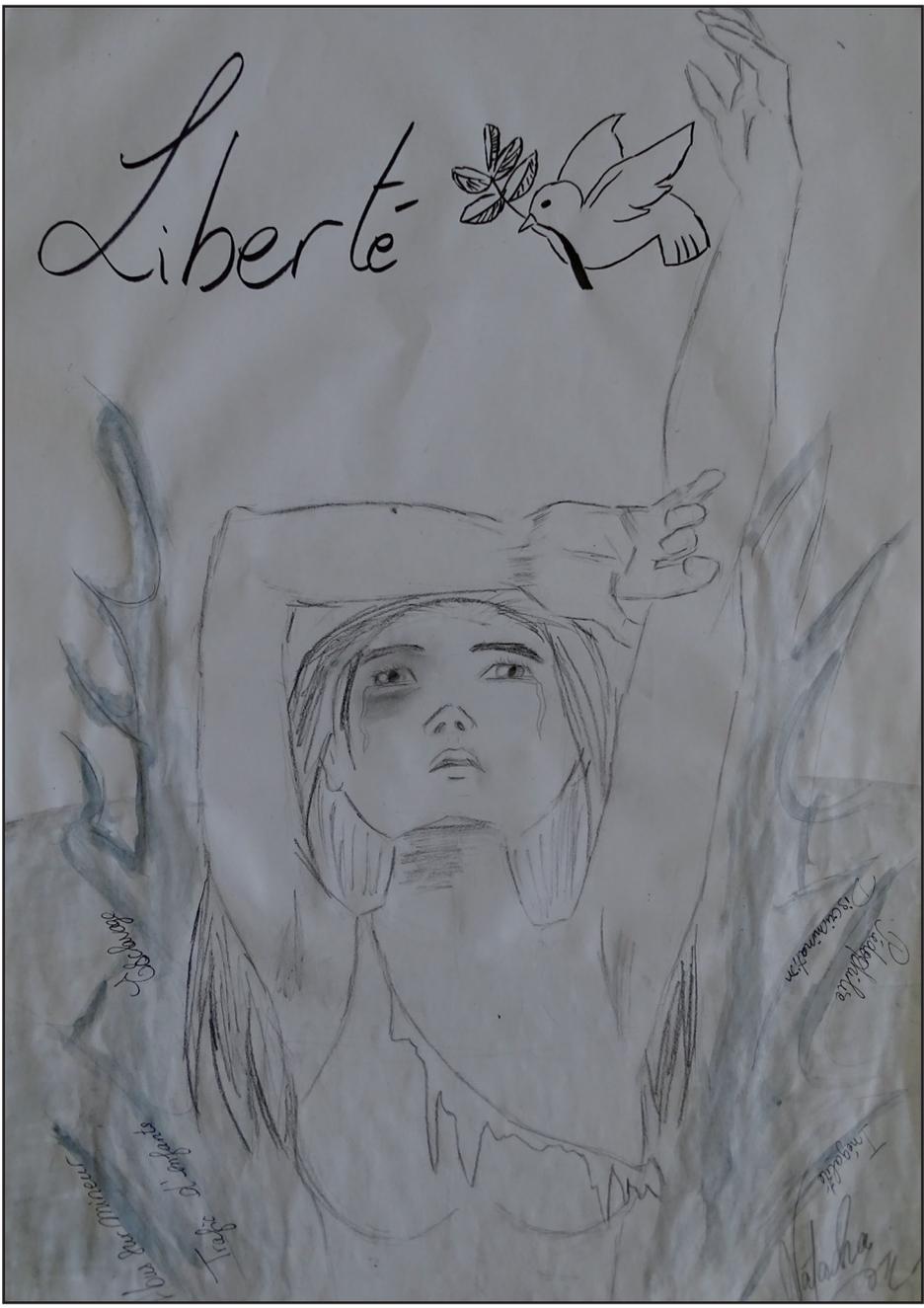


Le Lycée Français de Tamatave est un établissement conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE).

L'objectif pour le Lycée Français, grâce à ce concours, est d'offrir, aux collégiens de 3<sup>ème</sup> et aux lycéens une tribune pour défendre une cause sur les Droits de l'Homme qui leur tient à cœur.



Liberté



George

Josephine  
Schumann

Has der mein  
Tage d'organe

Magde  
Kataha

# SOMMAIRE

- « Une décision pesante »**  
*MIALY Haja Fortuna*..... p.9
- « L'industrie pharmaketing »**  
*RANDRIANJA Masy*..... p.15
- « Mon école, mon enfer »**  
*AHAMADA Alexia Raniyah*..... p.23
- « Eh gosse, et si tu changes de travail »**  
*LINAIVO Riantsoa Rivaliasse et RAKOTOARIMANANA Jessie Rachel* p.29
- « Mines ensanglantées »**  
*HERIMIAMINA Oriane Léong et MAKBOUL HOUSSEN Sakina* ..... p.35
- « Où sont nos droits ? »**  
*BATSA PHABIO LARIOSSE Jean Kluivert*..... p.43
- « La pauvreté, une question d'hérédité »**  
*CHAN MANE Herman et CHAN PIU Fabien*..... p.49
- « Elle est partout »**  
*RAZAFIMAMONJY John Steward* ..... p.57
- « Jouer à la poupée avec moi »**  
*DUBOURG Priscilla et HACKMAN Jennifer* ..... p.63
- « La corruption corrompue »**  
*ANDRIAMAMITIANA Harrissa Minah et SIVAKINE Carène Law* ..... p.71
- « Je n'ai rien, je me tais »**  
*CHAN Esmeralda et TANG Sandra* ..... p.79
- « Trop dur sans vous ! »**  
*AVIEZ Betiana Rodia et RALIBETRA Kellye Gaëlle* ..... p.85



## « Une décision pesante »

*MIALY Haja Fortuna*

« *Je ne veux plus y aller* » ou encore « *tu ne peux plus continuer* », ce sont des propos qui résonnent tel un écho, torturant leurs pensées et marquant leur existence entière.

La vie est pleine de défis qu'il faut relever, et franchir un obstacle requiert de la connaissance. Où peut-on acquérir le savoir ? A l'école bien sûr ! Elle nous aide à maîtriser les compétences de base et nous pousse à découvrir nos talents.

Mais aujourd'hui, l'école est devenue une simple option.

Mesdames et messieurs, selon l'Institut statistique de l'Unesco, plus de 264 millions d'enfants et des jeunes ne sont pas scolarisés dans le monde pour l'année scolaire se terminant en 2015. Actuellement, plus de 28% d'enfants n'ont pas accès à l'éducation dans notre pays malgré les efforts du gouvernement malgache dans ce sens ; un chiffre qui risque d'augmenter vu la pauvreté extrême qui y règne.

En effet, nombreux foyers malgaches ne voient plus l'école comme une issue pour lutter contre la misère ; plus grave encore, elle n'est plus une priorité pour une bonne partie de la population. Donc ils peuvent s'y abstenir quand ils se trouvent en difficulté.

Par conséquent, beaucoup d'enfants abandonnent l'école, certains en sont complètement privés. Selon la banque mondiale, un quart des enfants malgaches de 5 à 17 ans sont obligés de travailler pour aider leurs familles. C'est le cas de Mioty, une petite fille âgée de 10 ans, qui habite Tsararivotra, un quartier dans la périphérie de Tamatave. Elle aide sa mère en faisant le tour des voisinages en vendant des donuts. Elle a dû arrêter l'école à peine après avoir été inscrite car son père est décédé en laissant trois orphelins à leur mère, alors que Mioty n'avait que six ans. Depuis, sa mère compte sur sa fille pour le fonctionnement du foyer soit en gardant ses petits frères, soit en écoulant les beignets sucrés dans plusieurs quartiers. Il lui est impossible de mettre les pieds à l'école faute de moyens. Au cours d'une discussion, elle a avoué son désir de devenir une femme d'affaire plus tard ? Il est vrai que pour un si jeune âge, elle est douée pour les comptes. Si seulement elle avait la possibilité d'apprendre comme tous les enfants à l'école, elle irait sans doute très loin, et concrétiserait ses rêves.

Est-elle la seule se trouvant dans cette situation ?

Non, mesdames et messieurs, comme le pourcentage de la population vivant

sous le seuil de la pauvreté a augmenté, en passant de 75,3% en 2010 à 92% actuellement, le cas n'est pas isolé. L'indice de la concrétisation des droits de l'enfant est faible dans notre pays soit 5.63/10, ce qui explique les nombreuses violations de leurs droits sur le plan alimentaire, sanitaire et en matière d'éducation. Pourtant, la Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26.1 dispose que toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé, l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. »

Au moment où nous parlons aussi, il y a parmi les adultes, des personnes victimes de la déscolarisation et de l'analphabétisme. C'est le cas de cet homme, Georges, d'une quarantaine d'années qui a quatre filles et une femme à nourrir. Tireur de pousse-pousse, il gagne difficilement sa vie car les gens ne louent guère ses services étant donné la dominance des cyclo-pousses en ville, les rares occasions sont les fois où des clients lui demandent de transporter des marchandises. Tous les jours, c'est la galère. Il doit apporter 2kg de riz chez lui tous les jours, payer les frais de scolarité de ses enfants et le loyer ; quant à l'électricité, il a décidé de s'en passer. Subvenir aux besoins de sa famille est devenu un challenge au quotidien, épuisant moralement.

Tout ce qui lui arrive est le résultat d'une mauvaise décision qu'il a prise dans sa jeunesse, d'arrêter ses études ! Il faisait l'école buissonnière, s'absentant presque tous le temps, et s'amusait avec ses amis. Après quelques mois, il finit par abandonner totalement. Quand finalement, il voulait reprendre les études, ce n'était pas possible car ses parents ne voulaient plus lui faire confiance. Depuis, il n'a pas cessé de regretter.

Le plus grave dans tout cela, est que ses enfants risquent d'emprunter ses propres chemins à cause de la misère. Et cette fois-ci, ce ne serait pas de leur propre gré mais obligés par les circonstances.

Mesdames et messieurs, le manque d'éducation constitue une barrière pour l'épanouissement personnel et le développement d'un pays. Les enfants vont dans les années à venir diriger le pays, ils sont l'avenir de la nation. Sans bénéficier d'une éducation et d'une instruction suffisante, quel avenir va-t-on leur réserver ?

Dans l'ère de la mondialisation, le problème de la déscolarisation ou de l'analphabétisme ne doit plus être admis. Pour éradiquer la pauvreté, nous devons prendre la bête par les cornes, en se focalisant sur les causes profondes de la misère à Madagascar ; le manque d'éducation en fait partie. Si nous ne

réagissons pas, nous risquons de sceller à jamais le sort de la génération future, en la condamnant à vivre dans l'ignorance et dans la paupérisation.

Je m'adresse aux dirigeants de notre pays pour appliquer la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant de 1989, article 28 qui dispose : « Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances : a) ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ; d) ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ; e) Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire. »

Pour permettre aux enfants malgaches de jouir de leur droit à l'éducation :

- dans les milieux ruraux ou pour les familles les plus défavorisées, l'école doit être accompagnée d'une cantine scolaire gratuite pour que la faim ne soit plus une raison pour justifier les absences répétées et les cas d'abandon scolaire.
- l'aide aux équipements scolaires tels les kits doit être généralisée en primaire comme en secondaire dans le but d'alléger les dépenses des parents.
- les programmes scolaires devraient être adaptés à la réalité du pays ; il s'agit d'instaurer des spécialisations en primaire ou en secondaire afin que les enfants déscolarisés puissent gagner leur vie et se faire une place dans la société où ils sont.
- l'Etat ne doit pas faire la sourde oreille quant aux conditions de vie misérable du peuple malgache en donnant la sécurité sociale à tout le monde car plusieurs familles malgaches ont déjà perdu espoir, ne savent plus quoi faire pour survivre au quotidien.
- chers parents, la déscolarisation n'est en aucun cas la solution, au contraire cela ne fait qu'aggraver l'état de pauvreté dans lequel nous vivons. Une décision pareille va nous hanter et nous poursuivre telle une ombre, elle sera lourde à assumer.

SOCIETE

mensonge

VIOLENCE

OPRESSION

CORRUPTION

LIBERTE

DOIT DE



*Handwritten signature or mark in the bottom right corner.*



## « L'industrie pharmaketing »

RANDRIANJA Masy

Vous savez ce que l'industrie pharmaceutique devrait-nous inspirer ? Une idée de progrès, d'un futur meilleur. L'industrie pharmaceutique changerait la vie de millions de personnes par la création de nouveaux médicaments qui soigneraient les nombreuses maladies encore incurables ou les maladies orphelines. Adieu au cancer du pancréas ou au SIDA. L'industrie pharmaceutique apporterait l'espoir.

Pour l'industrie pharmaceutique, l'avenir de la santé serait leur priorité. Mais aujourd'hui, c'est d'abord l'avenir de l'économie du médical. Comme si cela concernait des pneus ou des pâtes, le médicament est produit en fonction d'une stratégie marchande et non pas en fonction des maladies et des malades... Si la recherche ne concerne que peu de cas, elle sera délaissée pour un produit plus généraliste et surtout plus rentable même parfois au détriment de la santé des malades.

C'est le cas des maladies orphelines car orpheline d'une recherche scientifique... Des maladies trop souvent délaissées par la recherche médicale. En France, des milliers de personnes sont touchées.

C'est une atteinte manifeste à l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par tous les gouvernants du monde car il est spécifié dans cette article, « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.* »

Le système de santé français est reconnu comme un des meilleurs au monde par l'Organisation Mondiale de la Santé car la Sécurité Sociale a permis, par son principe fondateur « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », la mise en place d'un système d'accès aux soins solidaire basé sur les transferts entre biens portants et malades. Mais l'égalité face à la santé n'est pas totale car certains malades se voient contraints de renoncer à des soins à cause de cet environnement capitaliste où les industries de la santé doivent faire des bénéfices et rendre des comptes annuellement à leurs actionnaires.

Et que dire du gaspillage de médicament en France ? Selon le gouvernement français de l'écologie, en 2017 plus de 14 000 tonnes de médicaments sont jetés et fourrés dans l'incinérateur. 14 000 tonnes de médicaments détruits

en France par an, pendant qu'ailleurs dans le monde, le médicament est une denrée rare, un luxe comme au Soudan du Sud qui subissent des pénuries des produits les plus basiques ou d'autres à Gaza qui attendent la mort par faute des quantités nécessaires...

Et ce gaspillage n'est-il pas encouragé par les médicaments autorisés en vente-libre en France ? La vente-libre pousse à la consommation. Certains consommateurs terminent avec des problèmes de santé.

Et le réflexe de donner toujours des antibiotiques pour des maladies virales par des médecins généralistes ne peut-il pas mettre en danger la santé avec des maladies qui seraient devenues résistantes à ces antibiotiques ?

L'industrie serait en train de nous empoisonner ? Surtout qu'aujourd'hui, le consommateur n'a pas accès à toutes les informations liées aux médicaments qu'il prend, victimes davantage des techniques marchandes comme la publicité dans les médias...comme s'il s'agissait d'un modèle de voiture ou d'un nouveau rasoir.

C'est une telle activité économique, qu'elle possède ses faux produits vendus dans les pays moins avancés sans aucun contrôle.

Interpol a annoncé une saisie record de 25 millions de médicaments contrefaits et interdits dans le monde, et distribués sur Internet, pour un montant de plus de 51 millions de dollars (43 millions d'euros). Les produits saisis proviennent d'Asie, principalement d'Inde. Et ces médicaments contrefaits sont parfois mortels. Et en fonction des pays, les falsifications des médicaments sont différentes. Dans les pays en voie de développement, les antirétroviraux, les antipaludéens ou les traitements contre la tuberculose sont les principaux médicaments falsifiés, alors que dans l'Union européenne, ce sont les produits amincissants, les compléments alimentaires, les pilules contre les troubles érectiles.

Est-ce normal que la convention Médicrime, qui est une adaptation de la législation internationale pour permettre d'engager des poursuites au-delà des frontières nationales et qui criminalise la fabrication et la distribution de faux médicaments, ne soit signée que par 27 pays dans le monde, principalement européens ?

Ambohipo est de nos jours, le quartier reconnu à Tana pour ces vendeurs ambulants de médicaments. Des médicaments qui pour la plupart ne viennent pas d'Europe mais d'Asie, de Chine, de l'Inde, avec des normes moins strictes qu'en Europe. Mais bon, en tant que consommateur, vous ne le saurez pas, étant donné que les composants de ces produits ne sont jamais complètement

inscrits sur la boîte.

Les médicaments ne sont pas des objets que n'importe qui peut vendre. Ils doivent être contrôlés avec des normes strictes de sécurité pour ne pas mettre les consommateurs en danger. Les médicaments deviennent dangereux entre de mauvaises mains. Ils pourraient vendre des produits périmés, vous vendre le mauvais médicament.

Acheter un médicament à une personne qui n'est pas apte de vous conseiller, c'est multiplier les risques. Ces vendeurs mettent la vie des autres en danger.

L'automédication est dangereuse, elle l'est encore plus lorsque les médicaments donnés ne sont pas bons et que la personne qui les prend ne sait pas lire (rappelons que 35% des Malgaches sont encore analphabètes).

Ce marché a aussi de lourdes conséquences sur les pharmacies et le métier de pharmaciens qui pourtant, participent à l'économie du pays.

Mais pensons aussi à :

Ces personnes emplies de prières,  
Ne pouvant guère soigner leur cancer,  
Beaucoup profitent de leur sort,  
Mais ne leur font que du tort.

Il y a des mythes qui circulent et font susciter l'espoir, à Madagascar. La vente de produits miracles, à des gens qui n'ont plus que ça pour s'accrocher à la vie. Des produits dits « naturels » qui guériraient le cancer... On ne peut pas affirmer de telles choses, sans aucune preuve, dans le seul but de vendre. Imaginez le nombre de médecins qui tenteraient de sauver leurs patients en phase terminale avec ce produit miracle. Madagascar ne doit plus être touché par ce genre d'informations infondées.

Les dadarabes ne sont pas des magiciens. Vous allez me dire que les médecins non plus, mais eux, ils sont qualifiés, ils ont longuement étudié. Et jamais, ces vendeurs ne remplaceront un médecin.

Heureusement que de plus en plus de médecins se révoltent contre ça à Madagascar, mais ils adoptent le dicton « *le mal se guérit par le mal* », certains médecins menacent leurs patients de ne plus les suivre pour qu'ils évitent d'acheter leurs médicaments dans ces quartiers dangereux. C'est une solution,

mais il y en a de meilleures.

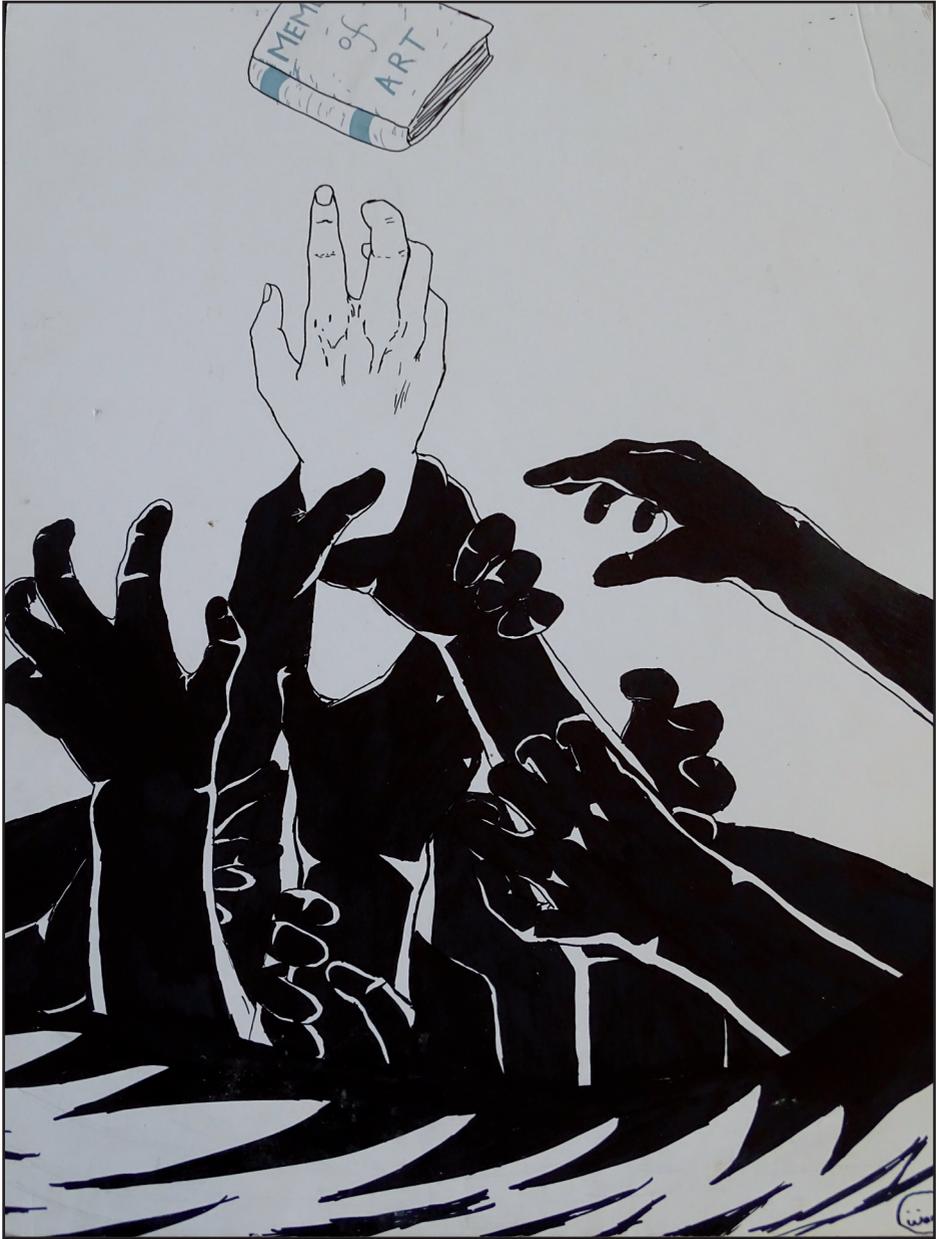
Cher public, la vie est constituée de hauts et de bas, et de moments où vous tombez malade. N'allez jamais à Ambohipo, dans ces quartiers remplis de personnes malfaisantes, afin d'acheter vos médicaments. Ces vendeurs ne méritent pas votre confiance ! La confiance ne se donne pas, elle se gagne. Et seules des personnes qualifiées la méritent. Je parle d'ici des médecins et des pharmaciens qui gagneront leur vie grâce à vous, car vous leur permettez de vous guérir à l'aide de leurs connaissances.

Ne niez pas les dangers de l'automédication, même si vous savez lire ! Car beaucoup d'informations sont détournées de leur réel sens et sont cachées.

Enfin, je demande à l'Etat de mettre fin à cette vente de faux médicaments et de devenir un leader en Afrique dans cette lutte contre la contrefaçon de médicaments en réussissant à créer une coalition d'Etats africains qui imposent le droit à une vie saine.

Alors, Mesdames et Messieurs mettons fin à l'industrie pharmarketing !









## « Mon école, mon enfer »

AHAMADA Alexia Raniyah

Mesdames, messieurs, les membres du jury,

Bonjour,

Je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous parler d'un sujet qui me tient à cœur, la violence des enfants, des adolescents en milieu scolaire.

De nos jours, la violence est très présente dans les médias. Mais les informations se focalisent surtout sur les attaques terroristes. De ce fait, ils portent un regard assez minime en ce qui concerne les problèmes locaux comme la violence des pairs en milieu scolaire. Pourtant elle a son importance et je vais vous le démontrer.

La violence en milieu scolaire est un fait avéré. Ce sont des violences physiques, des violences psychologiques et maintenant un cyber harcèlement. Dans le livre « *la violence à l'école* » de Nicole Vettenburg, il est dit que si la communauté scientifique a opté pour une définition large de cette violence c'est parce qu'il est difficile de la définir précisément.

Quel que soit l'acte de violence commis pendant l'enfance et surtout à l'école, les impacts sur les victimes n'en sont que plus néfastes. Traumatismes, envies suicidaires, mutilations, les séquelles qui en résultent dépendent du vécu et de l'individu. Dans mon cas, j'ai été harcelée alors que je n'avais que 11 ans. « Harcelée » est bien le mot exact. Je ne savais pas quoi faire. Je pensais qu'en parler ne ferait qu'aggraver la situation. Aussi, à force de me renfermer sur moi-même, paraître triste et me voir pleurer presque tous les jours, ma mère m'a poussée à lui dire ce que j'endurais. Une fois que j'eus vidé mon sac de détresse, je me suis sentie libérée mais aussi soutenue. Je n'étais plus seule, c'est là l'importance du soutien moral. J'ai eu la chance d'avoir une mère pour me soutenir. J'ai alors décidé d'affronter mes attaquantes et j'ai réussi. Par contre, ce n'est pas le cas de tout le monde. Certains se sont fait frapper, humilier....

Mesdames et messieurs, trouvez-vous cela juste ? Cette violence ne touche pas que le lycée mais parfois aussi les classes inférieures. En voici la preuve: une mère parmi tant d'autres a témoigné dans « *Journal des femmes* » du cas de son fils, un garçon de neuf ans qui est rentré de l'école avec les câbles de son vélo arrachés, donc plus de freins. Pendant toute l'année scolaire, son fils avait été harcelé par cette bande de quatre et maintenant ils s'attaquaient non seulement à son vélo mais aussi à sa sécurité. Après avoir eu la preuve incontestable de cet acte de vandalisme sur son fils, elle en a parlé au directeur

de l'école. Celui-ci a organisé une réunion avec les parents des agresseurs et a découvert que cela faisait déjà un an que cette violence persistait. Elle a donc appelé le numéro STOP AU HARCELEMENT mis en place par l'éducation nationale de la France mais aucun inspecteur n'est venu à l'école. Ceci prouve une fois de plus que la violence scolaire n'est toujours pas assez considérée.

D'après une étude réalisée par une équipe de scientifiques menée par Dieter Wolke et William Copeland, il a été démontré que les personnes ayant été autrefois harcelées ont le plus de risque d'avoir des problèmes dans leurs relations sociales que les autres. Cela me paraît évident et prenons mon propre exemple : après avoir affronté mes bourreaux, je me suis rendue compte que j'avais du mal à m'exprimer pendant longtemps mais encore une fois, grâce au soutien de ma famille j'ai pu surpasser cette épreuve. Comme dit l'adage : « *Ce qui ne me tue pas me rend plus fort* ».

La violence scolaire toucherait 6% de la population scolarisée dans le monde selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). D'après Nicole Catheline, une pédopsychiatre, comme les signes n'apparaissent en outre pas immédiatement après le début du harcèlement, ce qui est observé est la conséquence de l'angoisse vécue. On pourra aussi constater des troubles de l'alimentation et du sommeil. Les pays du Nord de l'Europe ont été les premiers à faire des recherches sur ce sujet en raison des liens qu'entretient ce phénomène avec le suicide dont le taux y est particulièrement élevé.

Mesdames et Messieurs les membres du Jury, j'insiste sur ce point : le harcèlement est illégal. Voilà la raison pour laquelle des pays comme la France ou le Canada ont émis des lois contre ce phénomène social.

Prenons le cas de la France, selon l'article 222-33 du Code Pénal : les peines pour harcèlement scolaire peuvent aller de 6 à 18 mois en circonstance aggravante. Le montant maximal de l'amende est fixé à 7500 Euro. Les coupables de ces faits âgés de plus de 13 ans risquent des peines de prison et des amendes contrairement aux mineurs de moins de 13 ans qui ne le peuvent et ceci, en aucun cas. Seuls leurs parents seront poursuivis.

Qu'en est-il pour Madagascar ?

En ce qui concerne le harcèlement et les violences à l'école, il n'existe aucun projet de loi le concernant. Madagascar fait pourtant parti des pays ayant ratifié la Charte des Droits de l'Enfant conforme aux critères de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1991. En cherchant des textes de loi sur la violence scolaire à Madagascar et ce sur n'importe quel moteur de recherche, vous ne trouverez rien. Vous tomberez sur le harcèlement au travail ou le harcèlement sexuel.

D'après les statistiques de l'OMS, à l'échelle mondiale, entre 2000 et 2012, le taux d'homicide provoqué par la violence par les pairs d'une tranche d'âge de 10 à 29 ans a baissé dans les pays à revenu élevé. Savez-vous, Messieurs dames que l'homicide est la 4<sup>ème</sup> cause de décès chez les jeunes de cette tranche d'âge. L'OMS estime que dans le monde avec 200 000 homicides par an, pour chaque jeune tué, beaucoup d'autres subissent des blessures nécessitant une hospitalisation. Toujours selon l'étude menée par Wolke et Copeland, 16% des enfants sont affublés d'un prénom méchant, aussi veuillez éviter d'appeler votre fille Belle ou Cerise ; 25% d'entre eux sont injuriés et 14% font l'objet de rejet, sans parler des 17% qui ont été frappés.

Il est important de savoir les différents types de harcèlement que subissent certains jeunes :

Le plus évident étant le harcèlement physique : l'enfant est tabassé, poussé par ses semblables.

Le plus difficile à déceler est le harcèlement moral où il n'y aucune séquelle visible à l'extérieur vu que les victimes ont tendance à culpabiliser dû à la manipulation psychologique qu'exerce leur bourreau.

Il y a également le cyber-harcèlement. On aurait tendance à croire qu'il n'existe pas à Madagascar et pourtant cela se fait à travers des sms, des appels menaçant et anonymes, par lynchage public sur les réseaux sociaux. Et cela arrive plus souvent que les parents ne peuvent l'imaginer.

Enfin, le harcèlement sexuel. A différencier du viol où il y a eu acte sexuel non consenti. Le harcèlement sexuel peut se faire par attouchement, incitation à l'acte ou discours à caractère sexuel, en public comme loin des yeux du public.

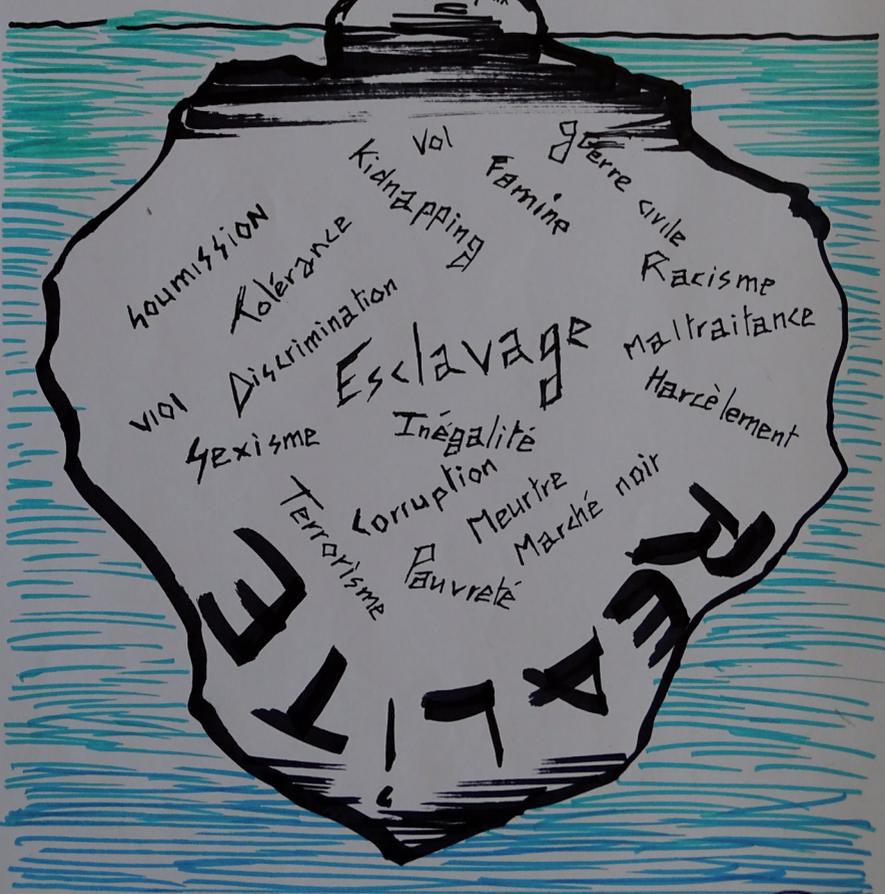
L'étude susmentionnée montre l'ampleur que peut prendre le harcèlement s'il n'est pas contrôlé.

Mesdames et messieurs, voilà les raisons qui me poussent à vous demander d'agir. Pensez à tous ces élèves qui souffrent et qui meurent en silence. Au nom de tous ceux-là qui se sont fait rejeter, harceler, injurier, blesser, battre, et tous ceux qui subissent ces affronts aujourd'hui encore ! Ceux qui risquent leur vie, car, oui messieurs dames, il en va de leur vie ! Tous ceux qui ne demandent qu'une chose : obtenir justice ! N'oubliez pas que cela aurait pu arriver à n'importe qui, même à votre propre enfant. Je suis sûre qu'il y a bien des parents dans cette salle concernés ! Les parents devraient se sentir rassurés d'envoyer leurs enfants à l'école ainsi que les enfants qui devraient s'y épanouir pleinement au lieu de craindre de s'y rendre. L'Etat devrait créer une loi pour

protéger les victimes et juger les agresseurs comme dans n'importe quel autre cas de procès. Devrait instaurer dans les écoles, de nouvelles structures pédagogiques qui permettraient aux victimes de parler et d'être écoutées en toute sécurité. Une fois les agresseurs identifiés, leur offrir l'aide dont ils ont également besoin relative à leurs comportements défallants. Alors s'il vous plait, pour le bien de tous, réagissons ensemble !

# LIBERTÉ

Egalité  
paix



Warren



## « Eh gosse, et si tu changes de travail »

LINAIVO Riantsoa Rivaliasse et RAKOTOARIMANANA Jessie Rachel

Travail et enfant se conjuguent-ils ensemble ? Vous allez sûrement répondre par un non ! Nous ne pouvons que vous donner entièrement raison. Mais pourquoi voit-on des enfants dans le domaine du travail, en train d'effectuer du travail, du vrai travail dans toute son acception.

À Madagascar, la pauvreté pousse plusieurs millions d'enfants dans le travail forcé. Deux millions, c'est le nombre d'enfants de moins de 15 ans qui vont travailler tous les jours au lieu d'aller à l'école, selon une étude publiée récemment par le Bureau international du travail (BIT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Institut national des statistiques de Madagascar (INSTAT).

A Ambalakely, une ville rurale dans le sud de l'île, plus d'une centaine d'enfants se lancent dans des travaux physiquement épuisants à la carrière de pierres locale. Ils cassent des pierres aux côtés de leurs parents en vue de produire des blocailles pour l'industrie du bâtiment. A cause de la pauvreté généralisée et du chômage, le travail quotidien, dans les pires conditions, constitue leur seul moyen de survie.

« Nous quittons la maison tôt tous les matins pour arriver sur les lieux. Nous ne rentrons que tard dans la soirée », a déclaré Jeannine Raheriniaina, une mère de quatre enfants. Pour justifier la présence de ses enfants à la carrière, elle s'empresse de dire : « *Nous n'avons pas d'autres moyens pour assurer notre subsistance. Ils sont ici de leur propre (gré) parce qu'ils savent ce que leurs parents endurent* ».

Mamitiana, son fils de sept ans, se plaint du travail dur et épuisant qu'il doit faire chaque jour : « *je dois casser deux gros sacs de gravier par jour pour rendre ma mère heureuse* ».

Une récente étude a révélé que 28% des enfants citadins et 30% des enfants villageois travaillent, poussés par la pauvreté. Leurs parents n'ont aucun moyen de survie qui peut assurer les dépenses quotidiennes à la maison. D'où la nécessité aux enfants de travailler pour étoffer le revenu journalier de la famille. Trois frères : Donné (14 ans), Julio (10 ans) et Arnaud (8 ans) nous ont confiés être contraints de ramasser des ordures ménagères au quotidien et faire de petits boulots pour gagner le peu d'argent qui leur permet à eux trois d'échapper de la famine. Ils respirent ainsi chaque jour les odeurs nauséabondes qui se dégagent au niveau des bacs à ordures et subissent les saletés les plus puantes susceptibles de provoquer des contagions de maladies telles que la

diarrhée, la peste ou d'autres. C'est la condition de vie quotidienne des enfants des rues dans plusieurs villes africaines, et notamment de Madagascar.

Qui se soucie d'eux ? Pratiquement personne. Les gens commencent à s'en habituer et trouvent déjà ces phénomènes normaux dans un pays où la saleté est frappante surtout dans les villes. Antananarivo est, entre autres, l'une des capitales de pays les plus sales au monde. Et la ville de Toamasina est encore pire.

Dans certains endroits de la grande île, plusieurs enfants travaillent comme ouvriers journaliers dans l'industrie de la pêche, dans les carrières ou comme domestiques, et la plupart sont obligés d'abandonner l'école, sans même recevoir l'enseignement primaire de base.

Le destin d'une adolescente exploitée a récemment bénéficié de l'attention nationale. Jeannine Razananirina, 17 ans, originaire de Behenjy, à 60 kilomètres au sud d'Antananarivo, a été grièvement blessée lorsque son employeur l'a délibérément brûlée avec de l'eau bouillante en juin, et les travailleurs sociaux l'ont aidée à porter plainte.

*« Je ne pouvais plus supporter la souffrance. Je n'avais personne sur qui compter. Après mon expérience, je conseillerai aux jeunes filles dans ma campagne de ne plus aller travailler à Antananarivo »,* a observé cette adolescente.

Le cas de Razananirina n'est pas isolé, mais cette situation critique des enfants bénéficie de peu d'attention sur l'île. La pauvreté oblige les parents à ignorer les lois interdisant le travail des enfants.

Il est très difficile d'éduquer les parents qui travaillent dans les carrières de pierres sur l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école. Beaucoup d'enfants viennent irrégulièrement à l'école, en fonction du jour où ils doivent travailler.

En dehors de la privation des enfants de leur droit à l'éducation, qui est un droit fondamental stipulé par l'article 26 de la DUDH, ratifié par Madagascar, mais jusqu'alors non appliqué effectivement et littéralement. Le travail des enfants comporte de grands risques de santé. Selon l'étude, 37 pour cent des enfants travailleurs ont déclaré que leurs activités leur ont causé de tort. Beaucoup ont souligné qu'ils tombent malades ou se blessent, notamment ceux qui exercent des tâches physiques dans le secteur des mines, de la transformation et de l'agriculture - qui sont les plus vulnérables.

La pauvreté, qui ne cesse d'augmenter, a rendu normal le travail des enfants à Madagascar. Selon l'UNICEF, près de 70% de la population vit avec moins de 1,25 dollars par jour. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques récentes disponibles, les experts estiment que le nombre de personnes extrêmement pauvres a

augmenté considérablement depuis le commencement de la crise socio-économique au début de cette année.

*« Une journée dans une mine de pierres rapporte 1 900 Ariary (1 dollar). Si plusieurs membres de la famille travaillent, plus ils auront d'argent ».*

Bien que Madagascar ait signé et ratifié la Convention internationale du BIT sur l'âge minimum pour le travail en 2000 et ait voté une loi nationale en 2007, qui interdit que les enfants de moins de 15 ans exercent toute sorte de métier, personne n'a été arrêtée ou poursuivie pour le travail des enfants dans le pays. Les experts estiment que la loi est inutile, puisque la lutte pour la survie continuera par prendre le pas sur l'envoi des enfants à l'école.

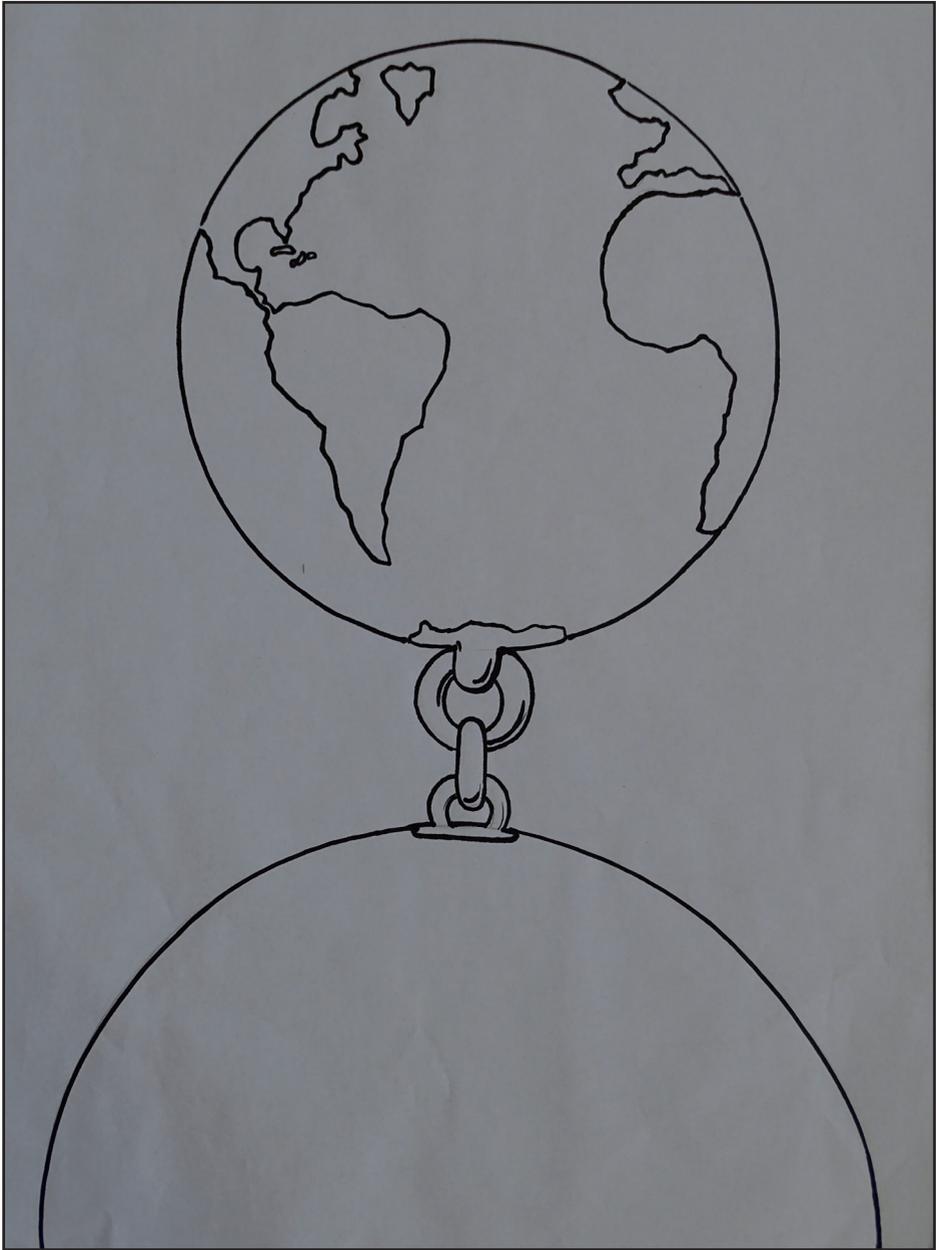
Il n'y a aucune solution efficace pour tenir responsables les familles qui sont dans le besoin. Seulement, si le gouvernement offre aux pauvres des subventions pour les aider à sortir de la pauvreté, et parvient à réduire radicalement le chômage, les enfants seront en mesure de retourner à l'école.

D'où notre appel à tout le monde à collaborer pour éradiquer le travail des enfants.

- À toutes les personnes qui font travailler les enfants, l'État, par le biais des tribunaux, doit les sanctionner en les obligeant de payer les frais scolaires des mineurs qu'elles abusent.
- Aux enfants qui travaillent, il faut leur donner des formations techniques et professionnalisantes afin qu'ils puissent préparer mieux leur avenir. Sinon, les réinsérer à l'école.
- Au Ministre de l'éducation nationale et au Gouvernement, continuez la distribution des kits scolaires aux enfants démunis voulant encore étudier ;
- Et surtout, à l'État et aux dirigeants, rendez l'éducation et la scolarité gratuites.

Comme ça, quand on demandera un jour aux enfants travailleurs : Eh gosses ! Et si vous changez de travail ? Ils répondront naturellement : Volontiers ! Car notre travail c'est d'étudier et de jouer !

Merci







## « Mines ensanglantées »

HERIMIAMINA Oriane Léong et MAKBOUL HOUSSEN Sakina

« L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même »

Mesdames, messieurs, cette phrase est issue du préambule de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de 1989.

Et entre nous ?

« L'amoureux se doit de donner à sa bien-aimée le meilleur de lui-même »

Une belle attention serait de lui offrir un cadeau symbolique, gage de sincérité, d'amour éternel :

Pourquoi pas une pierre précieuse ?

Un diamant ? Symbole de l'union.

Un rubis ? Emblème de la passion.

Ou encore...un saphir ? Pierre d'espérance, de son bleu scintillant, il est souvent associé à la pureté des sentiments. Mais savez-vous d'où provient ce signe d'amour ? Car nous n'y songeons malheureusement pas toujours...

Écoutez à travers ma voix ces paroles. Elles sont de Dédé.

Dédé vient de la région d'Illakaka, au Sud de Madagascar. Dès l'âge de 12 ans, ses parents l'emmènent travailler dans les vallées maudites de saphirs.

*« Je creuse pour chercher des pierres dans la carrière de saphirs. Je respire l'air que l'on m'envoie par des gros sacs en plastiques. Le soir, quand je me couche, mon dos me fait très mal. Et souvent quand je m'endors, la faim me réveille car il y a des jours où l'on mange, d'autres non... Mais je n'ai pas le temps d'y penser parce que le lendemain, je dois me lever tôt pour aller travailler ».*

Accroupi dans le boyau de la mine, Dédé pioche de toutes ses forces, sous une chaleur extrême, il suffoque à cause du manque d'aération, mais espère malgré tout trouver... LA pierre qui le sortirait de cette mine profonde...et de sa profonde misère.

Il souffre... il souffre de difficultés de croissance. Des déformations du dos le handicapent, accompagnées de problèmes respiratoires. Et se soigner, est un luxe qu'il ne peut se permettre.

La mort peut alors survenir n'importe quand... par asphyxie, en inhalant des gaz toxiques, ou en raison d'éboulements, puisqu'il lutte contre cela durant 10 longues heures chaque jour.

Chers auditeurs,

Dans notre pays, ils sont 86 000 enfants, âgés de 5 à 17 ans, qui, tout comme Dédé, travaillent dans les mines pour essayer de gagner de quoi vivre ...ou plutôt de quoi survivre. Et ce, avec l'accord de leurs parents qui les voient s'éteindre peu à peu...

L'origine de cette carence se résume en un mot : la pauvreté. Puisque Madagascar est l'un des pays les plus pauvres du monde. 9 habitants sur 10, vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 2 dollars par jour.

Ainsi, à situation désespérée : solution désespérée. Malgré les abus physiques, verbaux, psychologiques, et parfois sexuels, que ces jeunes garçons et filles endurent dans leur lieu de travail, ils acceptent de se soumettre, à une nouvelle forme d'esclavage. Ils sont traités tels des « meubles », et tout cela pour gagner la plus modeste des sommes.

Ils génèrent un peu d'argent, qu'ils donnent à leurs parents. Parents qui poussent parfois l'enfant à se vendre... Mais se vendre pour vivre ? Quelle infâme idée !

Cher public ! Des enfants...esclaves...

Avec nous, dites NON !!!

Le Code de Travail de Madagascar interdit clairement aux enfants de moins de 18 ans, d'effectuer un travail immoral et dangereux.

Il est également énoncé dans l'article 32 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, que ce dernier a droit à la protection contre un travail susceptible de compromettre son éducation, de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel ou social.

Des articles ratifiés par Madagascar, mais qui restent encore... rêves éloignés, mirages à atteindre...

Ces mineurs sont dans l'impossibilité d'avoir les choix et les rêves d'enfants. Ils sacrifient leur futur, toute leur vie, sans jamais obtenir ce qu'ils méritent réellement...

Et nous les retrouvons dans d'autres situations que nous voyons chaque jour dans notre ville. Ces jeunes mendiants, qui courent nos rues, à la recherche de quelques billets pour survivre...

Mais que faisons-nous ? Nous sommes là, à nous lamenter de nos vies quotidiennes, quand eux sont en train de perdre la santé... En train d'agoniser...

Pour notre part, c'est en plaidant que nous tenons à vous sensibiliser.

Un enfant est symbole d'innocence, mais un enfant n'est pas cible de profit. Le pays fournit actuellement 40% de la production mondiale de saphirs grâce à tous ces travailleurs précoces, qui mettent leurs vies en jeu pour un semblant de richesse.

Pensez-vous qu'il est humain, oui HUMAIN, de faire travailler ces enfants, qui méritent pourtant leur place sur leurs chaises d'écoliers ? Est-ce à eux de contribuer aux quotidiens basiques des familles ?

Il est triste de le dire, mais c'est une vérité incontestable : à Madagascar, l'argent est devenu maître de tout ! Subir et faire subir les pires atrocités pour ce bout de papier est une réalité.

Nous sommes désormais au 21ème siècle. Un « meuble » et un « être humain », sont deux termes à bien différencier ! Nous ne sommes plus à l'époque du Code Noir de Louis XIV, qui permettait l'esclavage sous toutes ses formes, et pourtant... cela se poursuit encore actuellement.

Nous comptons pourtant sur le gouvernement, afin de faire fonctionner des organismes, qui semblent parfois être des coquilles vides. Mais comment compter sur les dirigeants, sur un Etat, s'ils sont la source des problèmes du pays ?

Pourquoi ne pas plutôt aider ce peuple qui se trouve au bord de la faillite ?

De façon légale, mais aussi... égale !

Mesdames et messieurs, les membres du jury, nous sommes la voix de tous ces enfants, victimes de toutes ces injustices et toutes ces exploitations. Nous tenons à vous faire réagir face à cette forme d'esclavage omniprésente à Madagascar !

Nous nous adressons :

Aux responsables de grandes compagnies internationales de pierres précieuses qui viennent à Madagascar pour exploiter ces ressources et les acheter à des prix dérisoires. Nous leur demandons d'assurer, lors de l'achat, l'obtention d'un label, qui est une étiquette créée par un syndicat professionnel, certifiant l'origine et les conditions dans lesquelles a été extraite la pierre. En somme, une réelle application du processus de Kimberley.

A nos responsables politiques. Vous êtes les représentants des citoyens malgaches, vous avez été élus car le peuple vous fait confiance. Alors, ayez l'honneur de faire appliquer ce que vous avez signé : la Convention Internationale des droits de l'enfant.

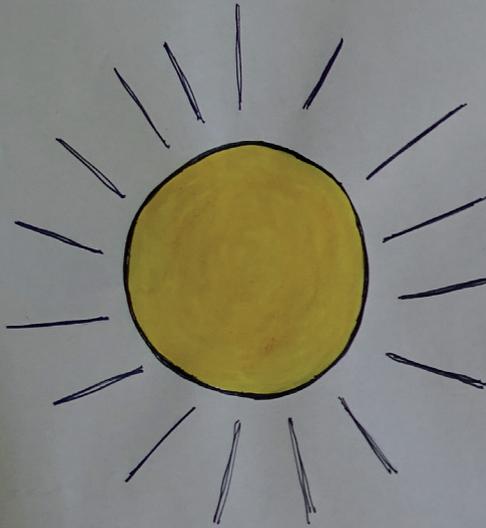
Aucun enfant au monde, ne devrait tolérer ce que ces jeunes endurent quotidiennement !

C'est ensemble que nous devons agir afin que l'ère de l'esclavage soit définitivement révolue à Madagascar !

Madame, Monsieur, pour votre prochain cadeau, veuillez ne pas offrir une pierre de souffrance pour un geste d'amour. Ce sera plus cher sans aucun doute mais votre cadeau n'en aura que plus de valeur, celle de la non-exploitation d'enfants...

Prenez garde à ce que le fruit de votre affection ne soit pas celui d'une terrible souffrance. Un saphir cueilli du plus grand désespoir, un saphir issu du labeur d'enfants de mines ensanglantées.





EVOLUTION



ON DIVINE....



## « Où sont nos droits ? »

*BATSA PHABIO LARIOSSE Jean Kluivert*

Le 16 septembre 2016, Clovis RAZAFIMALALA a été arrêté à Maroantsetra. On l'a accusé d'être l'organisateur et participant dans une manifestation qui a dégénéré dans cette ville. Il a passé 10 mois en détention primitive, à 326 kilomètres de chez lui, loin de sa femme et de ses deux filles. Le 24 juillet, c'est-à-dire, 10 mois après son arrestation, au tribunal de Tamatave un juge l'a acquitté pour les deux chefs d'accusation dont on l'accuse mais il a pris cinq ans d'emprisonnements avec sursis pour destruction de biens publics et incendie criminel avec une amende colossale de 50 000 000 d'Ariary qu'il doit payer avec ses coaccusés. Tout ça pour des crimes qu'il n'a pas commis. Au même moment de cette manifestation, des témoins affirmaient qu'il était dans un restaurant de la ville mais ses témoignages n'ont jamais été pris en compte dans le cadre de l'enquête. Pourquoi ? Parce que le but de cette arrestation c'était de l'emprisonner et le décourager pour qu'il arrête son combat. Et pourquoi l'Etat veut qu'il arrête son combat ? Ne devrait-il pas le soutenir ? Le gouvernement souhaite qu'il baisse les bras parce que l'Etat coopère avec les trafiquants. Et, oui, malheureusement plusieurs fonctionnaires hauts placés du gouvernement sont impliqués dans ce trafic illicite.

Le gouvernement protège les trafiquants au lieu de les emprisonner, et met en détention les militants environnementaux au lieu de les soutenir.

Mesdames et messieurs, les membres du jury, il est incarcéré sous prétexte d'avoir détruit des biens publics et pour incendie criminel mais en vérité, il est emprisonné à cause de son implication dans la lutte contre les trafics des bois précieux de Madagascar plus précisément les bois de rose. Clovis est un coordinateur de la coalition Lampogno, un groupe luttant contre le trafic illicite de ressources naturelles et c'est pour cette raison qu'il est emprisonné. Il dénonce les trafiquants, il fait savoir aux gens ce qui arrive à nos forêts. Il est enfermé pour qu'il se taise en acceptant sa culpabilité.

Le cas de Clovis RAZAFIMALALA est loin d'être un cas isolé. A part lui, cinq autres écologistes ont été cibles du gouvernement ces dernières années. Comme Armand RAZAFY, membre du même groupe que Clovis RAZAFIMALALA. En 2015, il a vécu une situation similaire à celui de Clovis après avoir mentionné l'identité de deux trafiquants de bois de rose dans un email privé. Il a été condamné à 5 mois de prison pour diffamation. Raymond MANDINY, un militant à Ambanja au nord de Madagascar, a été poursuivi en justice parce qu'il s'est opposé à un projet étranger d'extraction des terres rares. Suite à un désaccord, les représentants locaux du ministère de l'environnement ont

poursuivi Mandiny en justice.

Trois accusations sont portées contre lui dont une pour diffamation. Ralèva, un fermier de 61 ans, en détention provisoire depuis le 27 septembre par les autorités malgaches après avoir demandé de voir le permis qui autorise une société minière à opérer, à proximité de son village. Il est détenu pour soi-disant usurpation de fonction. Les habitants locaux considèrent le chef du district comme étant responsable de l'emprisonnement de Ralèva.

Cette injustice touche même les journalistes. Comme Cello. Il a enquêté sur une exploitation illégale de saphirs dans le parc national d'Isalo dans le sud de l'île. Sept charges ont été retenues contre lui dont humiliation.

La liberté d'expression et d'opinion sont presque inexistantes à Madagascar. Pourtant l'article 19 de la Déclaration universelle du droit de l'homme stipule que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour son opinion et celui de chercher, de recevoir et de répondre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelques moyens d'expression que ce soit ». Cet article n'est pas respecté, pourtant Madagascar a ratifié cette convention. La corruption règne. Le système pénal est devenu un moyen d'intimidation et de répression pour faire taire les militants. Ces militants environnementaux affirment que leur travail est entravé par deux obstacles : d'un côté les tentatives de corruption et des menaces de la part des trafiquants et de l'autre l'emprisonnement et amende de la part du gouvernement.

Mesdames et messieurs, devons-nous rester les bras croisés face à cette injustice ? Ne devons-nous pas soutenir ses écologistes ? Ils sont emprisonnés pour avoir protégé notre pays, notre terre, notre forêt et nos avenir. C'est à nous de les protéger, de les soutenir dans leur combat. Ces hommes sacrifient leur vie pour protéger ce qui nous appartient. Notre île est une explosion de vie et de beauté extraordinaire, environ 75 % de sa faune est endémique. Des plantes rares dont plus d'un millier de variétés d'orchidées, jaillissent du sol humide. Imaginez si toutes ces biodiversités disparaissaient. Les hommes qui les détruisent et le gouvernement qui les soutient ne pensent qu'à eux-mêmes, ils ne pensent pas aux conséquences de leurs actes. Le jour où la forêt sera entièrement détruite, la fin sera imminente.

Aujourd'hui, je voudrais faire un appel. Un appel à tous les gens qui sont contre cette injustice de signer la pétition, je fais un appel aux forces de l'ordre, qui ont enquêté sur cette affaire, de réexaminer toutes les preuves disponibles. Madame la Ministre de la justice je suis choqué de voir ce que la justice malgache fait à Clovis RAZAFIMALALA et ses autres militants, touché de voir leurs façons

d'être jugé. Je vous demande l'annulation de la déclaration de culpabilité et la peine avec sursis de Clovis et ses autres militants. Monsieur le Président de la République, vous êtes le commandant suprême de notre pays. Je vous demande de fournir des protections à ces hommes qui protègent nos pays. Je vous demande de les soutenir, de combattre avec eux, de lutter contre ses trafics illicites. Pour terminer, je vous demande de traquer les fonctionnaires corrompus et les barons du trafic.

Comme Clovis RAZAFIMALALA, je ne m'avouerai pas vaincu tant que sa déclaration de culpabilité ne sera pas annulée, ainsi que pour les autres militants environnementaux.

Violence  
FAINE

Corruption

Sexisme

différences  
homophobie

Racisme



séquestration

Discrimination

inégalité, égoïsme  
haridement

Viol  
oppression

Violence  
FAINÉ

corruption

Brutalité  
Sexisme



différences

homophobie

Racisme

séquestration

Discrimination

oppression

inégalité, égoïsme

hasardement

Viol



## « La pauvreté, une question d'hérédité »

CHAN MANE Herman et CHAN PIU Fabien

A Madagascar, « pauvreté » rime souvent... avec « hérédité » !

Dans ce pays où règne en permanence la misère, la pauvreté est tout simplement devenue une habitude, un quotidien ... Et il existe ce triste concept qui dit que: « Qui est né pauvre, reste pauvre. ».

Est-ce donc la destinée de cette population, de rester pauvre à jamais ?

Il est vrai que de 1975 à 1991, le rêve du paradis socialiste entrepris par le président Didier Ratsiraka, a conduit le pays dans les fins fonds d'une crise économique ... Mais que sommes-nous devenus depuis ? Nous sommes en 2018 ! Avons-nous réagi ?

Mesdames et Messieurs les membres du jury, Madagascar est actuellement le 5<sup>ème</sup> pays le plus pauvre au monde! La situation est critique ! Près de 9 personnes sur 10 vivent sous le seuil de la pauvreté avec moins de deux dollars par jour !

Hélas, sachez que les victimes les plus fragiles de cette situation... sont les enfants. Nos erreurs du passé doivent-elles affecter leur avenir ?

Pour un enfant, l'éducation est essentielle pour la construction de sa future vie de parent, de travailleur et de citoyen. Ainsi d'après l'article 28 de la Convention Internationale du Droit des Enfants : « *Chaque enfant a droit à une éducation* ». Mais qu'en est-il dans notre pays ?

Cher public, nous dénonçons aujourd'hui le fait que près de 25% des enfants malgaches ne sont pas scolarisés et que 28% d'entre eux sont contraints de travailler !

Sachez que la pauvreté de Madagascar est en lien direct avec la faiblesse de son éducation...

Quel développement peut-on prévoir sans éducation ? Quand on constate que seulement 65% de la population est alphabétisée !

Cher public, c'est tout le système éducatif malgache que nous remettons en cause aujourd'hui ! En 1975, Ratsiraka lance la malgachisation de l'éducation...

Quels sont les bienfaits de cette réforme ? Dites-nous cher auditoire... Certes, elle a permis la conservation de l'identité culturelle malgache... Mais la langue française n'est-elle pas une langue importante à l'échelle internationale ?

Mais encore, nous dénonçons le manque d'infrastructures des écoles publiques malgaches ! Les établissements sont dans un état précaire... Les classes sont surchargées jusqu'à soixante élèves ... Soixante... Est-ce qu'on est à l'abattoir ?

A ce jour, nous critiquons également le manque de fiabilité des diplômes malgaches ... N'est-ce pas outrageant de savoir que certains ont juste besoin de payer pour avoir leurs diplômes alors que d'autres travaillent d'arrache-pied pour essayer de l'obtenir ? Dans une situation de pauvreté, il est normal que la corruption règne en main de fer. Mais cette corruption inébranlable n'est-elle pas en train d'anéantir l'avenir du pays ? Notre île est actuellement le 30ème pays le plus corrompu au monde... Quels investisseurs investiraient à Madagascar dans ces conditions ? Dites-nous...

L'Etat s'appauvrit... La population paye les conséquences...

Notre grande Ile est seulement au 151ème rang mondial pour la qualité de son éducation... N'est-ce pas lamentable ?

Des parents se sacrifient au travail pour scolariser leurs enfants dans l'espoir de les voir un jour, s'élever dans la société... Mais les qualités de cette éducation ne sont-elles pas en train de briser tous leurs efforts ?

Au lieu d'aider les enfants à réaliser leurs rêves, cette éducation annihile leurs ambitions !

A Madagascar, le quotidien d'une partie des enfants malgaches se résume à des petits mots tels que : Mendier ... Travailler ... Sexualité ... Se droguer...

Ces enfants qui seront un jour des acteurs du futur de l'île ont-ils un quelconque avenir ?

Nos pensées s'orientent vers ces enfants vagabonds luttant sans fin contre leur faim et errant éternellement dans les rues... Ces enfants ne sont-ils pas victimes de la violation de l'article 20 du droit des enfants : « Si tu n'as plus de famille, ton pays doit te protéger et veiller sur toi. » ?

Est-il normal, Mesdames et Messieurs, que des jeunes filles adolescentes influencées se livrent à la prostitution pour gagner de l'argent de poche ? N'est-ce pas révoltant ? Alors que l'article 34 de coordination des ONG pour les Droits des Enfants souligne que : « *Les enfants doivent être protégés contre toutes les formes d'exploitations et de violence sexuelle* ».

Parfois, il arrive que l'une de ces jeunes filles tombe enceinte... Savez-vous comment réagit son entourage ? Elle se retrouve rejetée ! Même par sa propre famille ! Que va-t-il advenir d'elle ? De son enfant ? Qui est véritablement son père ? Il est porté disparu ! Ce sont près de 25% des jeunes filles malgaches de 15 à 19 ans qui sont confrontées à cette situation ! N'est-ce pas tragique, cher public ?

Nous pensons à ces jeunes qui fument, qui boivent, qui se droguent, qui se livrent à des actes de banditisme... Ont-ils un lendemain ?

Voilà ce que la pauvreté fait à un pays ! Elle conduit des jeunes gens à se livrer à des actes dangereux et illicites !

Et les parents ? Que font-ils ? De tous les devoirs des parents, le principal n'est-il pas de donner une bonne éducation à leurs enfants ? Mais comment des parents peu éduqués pourraient bien éduquer leurs enfants ? Posez-vous la question...

Madagascar est signataire de la Convention de Droits des Enfants... Mais ces textes sont-ils réellement respectés et le seront-ils un jour ?

Mais dites-moi... Quel citoyen se soucierait-il de respecter la loi dans ce contexte de pauvreté ? Les riches, ceux qui se disent « hommes de lois » ou encore les hauts dignitaires eux même, ne la respectent même pas ... Qu'est-ce que la loi dans un pays comme Madagascar alors ? Si ce n'est qu'une couverture qui protège les actes malveillants de personnes malveillantes !

Des fonds internationaux pour développer nos secteurs fragiles nous sont donnés... Mais où sont-ils ? Volatilisés...

Les belles promesses aveuglent le peuple... Car il est plus facile d'exploiter un pays lorsque sa population est peu éduquée... Le gouvernement ne tenterait-il point de promouvoir l'éducation car en donnant à la population un accès à un enseignement de qualité, cela serait pour eux la mise en danger de leur autorité, de leur pouvoir et de leur position ? En effet, une population éduquée pourra réfléchir, comprendre et agir par elle-même et ne pas accorder une confiance aveugle aux dirigeants...

Chers politiciens, quelle que soit l'amplitude de vos actes, ne brisez pas le rêve des enfants, je vous prie...

Cher public, une bonne éducation est la pierre fondamentale pour espérer un développement. Des pays comme la Chine, qui autrefois, avaient une situation beaucoup plus alarmante que Madagascar, ont réussi à émerger parce qu'ils ont promu « un enseignement de qualité ». Alors pourquoi pas notre Grande Ile ?

En 1960, un haut dirigeant français qui n'est autre que le Général de Gaulle a donné par amour aux Malgaches, l'indépendance à Madagascar. Mais ne serait-il pas déçu de nous voir dans une telle situation aujourd'hui ?

Mesdames et Messieurs les membres du jury, il est temps de réagir ! Car l'avenir d'un pays ne se construit pas autour de beaux discours comme nous sommes en train de le faire devant vous, mais grâce à l'intervention commune d'une population solidaire ! Réveillez-vous cher auditoire, c'est le futur de vos enfants et du pays qui est en jeu !

Nous sommes en 2018, les élections présidentielles décideront d'un nouveau président et donc d'un nouveau gouvernement... Nous appelons le peuple à bien réfléchir sur les prévisibles conséquences que peuvent entraîner leur choix.

Nous recommandons au gouvernement de promouvoir la qualité de son éducation. Pour cela, améliorer les infrastructures des écoles, ouvrir de nouveaux établissements offrant plus d'ouvertures aux étudiants, seront les bienvenus. Encore faut-il avoir des fonds et ne pas les « faire volatiliser » ...

Une bonne éducation permettrait en outre de lutter contre le chômage déguisé qui hante l'île Rouge... Un chômage qui concerne plus de 85% des Malgaches !

Pour rappel, un diplôme s'obtient après des efforts, mais ne s'achète pas ! Nous conseillons donc au ministère de l'Éducation d'étudier ce problème de plus près pour en trouver les solutions !

Nous réclamons une application stricte des lois. De ce fait, tous les enfants malgaches devront être scolarisés. Ayez à l'esprit chers auditeurs, qu'une application stricte des lois réduirait également des fléaux tels que la corruption ou l'insécurité. Pour avancer, Madagascar doit par conséquent apprendre à appliquer ses lois !

« Plus les gens sont pauvres, plus ils font d'enfants ». Pourquoi ? Parce qu'ils manquent d'éducation... Ainsi pour développer Madagascar, il faut commencer par ralentir la croissance démographique.

Entre autres, nous invitons les parents à prendre leurs responsabilités, et donc veiller à une bonne éducation de leurs enfants. Et vous... Chers enfants, sachez qu'on est dans un contexte de pauvreté... Ayez conscience que vos parents se sacrifient pour vous... Le rêve de tous parents n'est-il pas de voir un jour,

son enfant réussir ? Alors ne les décevez pas, je vous prie...Vous portez en vos mains leurs espoirs, et le futur de ce pays !

Combattre la pauvreté, c'est donc révolutionner la mentalité des gens. Ce n'est qu'en s'unissant qu'une population se relèvera !

Levez-vous chers étudiants ! Battez-vous pour vos rêves et vos ambitions ! Car la pauvreté n'est pas une question d'hérédité mais une question d'éducation et de mentalité !







## « Elle est partout »

RAZAFIMAMONJY John Steward

La société des pays sous-développés est malade ; elle souffre d'un mal profond qui a pris racine, devenant presque endémique. Il ne s'agit pas d'une douleur perceptible mais un mal qui affecte la mentalité et les comportements. C'est tout simplement une cupidité ; la recherche des avantages particuliers, de l'enrichissement par tous les moyens, sans se soucier des violations de nombreux droits qui peuvent en découler.

Annuellement, l'ONG Transparence International présente un Indice de Perception de la Corruption ou IPC attribuant à chaque pays une note, et le continent africain figure parmi les régions les plus corrompues du monde. Quant à Madagascar, elle ne fait pas exception. Notre pays a obtenu la note de 28/100 points pendant trois années consécutives et se classe difficilement à la 123<sup>ème</sup> place du classement en 2015. En une année seulement, il est relégué à la 145<sup>ème</sup> place en 2016, un recul énorme alors que le pays a pour objectif d'atteindre une moyenne de 50/100 points en 2025. Ce bilan négatif témoigne l'ampleur de la corruption dans notre pays.

Mesdames et messieurs, dans les secteurs publics comme dans les secteurs privés, la corruption est omniprésente et elle se présente sous diverses formes, en commençant par des gestes qu'on juge anodins.

Chacun d'entre nous a dû au moins une fois être victime d'une situation similaire à celle-ci :

J'ai été fiévreux, donc je me suis rendu à l'hôpital pour se soigner. La file d'attente était longue, j'étais au 25<sup>ème</sup> rang pourtant j'y étais depuis des heures ; et là, un homme arriva, devançant tout un monde. Ignorant les gens qui étaient devant lui, il entra dans le cabinet médical sous prétexte qu'il connaît bien le médecin. Tandis que les malades se plaignaient de cette injustice, le docteur l'a reçu sans donner suite aux reproches qui pleuvaient.

Tous étaient choqués mais que pouvions-nous faire de plus ?

Nous entendons aussi des cas de népotisme dans le monde professionnel. Des personnes ont trouvé du travail grâce à des connaissances ou à des parents occupant des postes décisives dans les entreprises ou les institutions en question sans se préoccuper des compétences et des qualifications de ces dernières. Ainsi, des candidats n'ont pas eu la chance d'obtenir un emploi à cause de ces personnes qui ont des bras longs. Ce sont des concurrents redoutables.

Que faisons-nous de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, article 1<sup>er</sup> qui dispose que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ». Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Effectivement pour avoir des privilèges, certains n'hésitent pas à marcher sur les autres, plus faibles, plus vulnérables qu'eux.

La corruption est plus encore frappante dans le domaine du transport routier. En effet, beaucoup en parle mais peu ose vraiment dénoncer de façon officielle ce qui se trame.

Sur les routes nationales, des taxis brousses sont arrêtés au moins 3 à 4 fois pour un contrôle de routine. Lorsque les paperasses présentent des irrégularités, les conducteurs soudoient les agents de sécurité routière pour un laisser-passer au lieu de régulariser leurs papiers. Il faut dire aussi que certains agents ne refusent pas les pots-de-vin et habitués à en recevoir, ils en réclament sans honte. Où va le monde ? Ils sont sensés nous protéger et veiller à l'application des règles.

Ces agissements ne sont pas sans conséquences. Fermer les yeux devant tant d'infractions peut porter atteinte à la vie des passagers, comme des défaillances techniques, des accidents horribles dus à la surcharge ou encore à une visite technique expirée.

Au niveau de la justice, certaines vérités sont dissimulées. Des témoins préfèrent se taire et formulent des faux témoignages contre de l'argent. Des personnes chargées de faire régner la justice seraient corrompues et refusent de révéler au grand jour une vérité si bien que des innocents se trouvent du jour au lendemain en prison. L'article 9 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dispose clairement que nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Mesdames et messieurs, les membres du jury, la corruption est à l'origine de l'injustice sociale, et de la pauvreté qui persistent dans notre pays. Depuis 2003, notre pays, par l'intermédiaire du Conseil Supérieur de Lutte Contre la Corruption CSLCC remplacé un an après par le BIANCO ou Bureau Indépendant Anti-corruption se bat contre la corruption ; mais c'est loin d'être remporté. La preuve est la dégringolade de Madagascar pour l'année 2016 en matière de lutte et de prévention contre la corruption.

Il est encore temps de changer les choses, ce n'est pas sans espoir.

D'abord, il faut mobiliser tous les secteurs dans la lutte contre la corruption car tel un virus, elle a contaminé plusieurs institutions.

Ensuite, éduquer la population que les services rendus ne sont pas automatiquement synonymes de contreparties mais un droit.

L'ignorance en matière de lois et de droits pousse certaines personnes à profiter de la situation.

Puis, la lutte contre la corruption doit être insérée dans les programmes scolaires, notamment dans l'éducation civique pour former une génération qui ne soit pas adepte de cette pratique.

De plus, il faut également appliquer les lois en vigueur pour que tout acte de corruption ne soit pas impuni mais sanctionné pour servir d'exemple à ceux qui ont l'intention et l'habitude de s'y adonner car nul n'est au-dessus de la loi.

Par ailleurs, il est capital que les institutions qui luttent contre la corruption soient multipliées et qu'elles soient complètement indépendantes sinon elles seront fragiles, incapables d'agir. Leurs forces d'intervention seront limitées.

En outre, le niveau et la condition de vie du peuple malgache doivent également être améliorés car avec un revenu faible, la tentation est forte. La plupart des ménages est contraint à trouver d'autres moyens pour boucler les fins du mois. S'endetter, ou encore demander de l'aide auprès des amis ou des membres de la famille, cela est devenu une habitude, mais comme la crise économique touche tout le monde, à la longue on ne sait plus vers qui se tourner. C'est une impasse ! Alors la corruption devient une option pour certains. Je ne suis pas en train de justifier leurs actes, loin de là, mais j'essaie de cerner le problème.

Enfin, la liberté d'expression ne doit pas être un simulacre afin que toutes corruptions soient dénoncées sans crainte. En effet, étant un pays démocratique, il est essentiel de respecter ce droit. Le silence ne signifie pas toujours que tout aille bien. Pour découvrir ce qui ne va pas dans la société, il faut laisser le peuple parler, lui donner une voix.

Pour sortir le pays du sous-développement, nous devons bannir la corruption de notre vie, partout où elle se trouve.



C.I.D.E. DUHC. ONU. DDHC

AMNESTY INTERNATIONAL

PLAIDOIRIES

ESCLAVAGE  
TERRORISME  
FAMINE  
CANNIBALISME  
RACISME  
VIOL COLLECTIF  
CENSURE  
GUERRE CIVILE  
DROIT  
Dictature  
Général  
Traité d'enfants  
N. d'humanité  
Violence  
Médailles  
Amnistie  
C.I.D.E.  
DUHC  
ONU  
DDHC  
AMNESTY INTERNATIONAL  
PLAIDOIRIES





## « Jouer à la poupée avec moi »

*DUBOURG Priscilla et HACKMAN Jennifer*

En 2015, une de nos camarades sur la scène du Mémorial de Caen pour le Concours de Plaidoiries des Lycéens a dit que « les femmes sont les nègres du monde ». Avec tristesse, nous affirmons qu'elle a raison et nous plaidons à nouveau cette cause.

Depuis la nuit des temps, les femmes ont été considérées comme inférieures à l'homme. Elle lui devait respect, obéissance et dévotion. L'Histoire a donné à la femme un rôle secondaire ; le devoir de faire et choyer les enfants, être une bonne épouse, passant par l'option « bonne cuisinière », sachant bien entretenir son foyer, qu'il soit toujours propre. En somme une femme est synonyme de bonne ménagère.

Mesdames et messieurs, la femme n'a eu le droit de vote qu'en 1944 en France et le droit de disposer de son corps seulement en 1975. Et dans certains pays ce droit n'a été acquis que l'an dernier c'est à dire au XXIème siècle. Dans d'autres ce n'est pas encore le cas ! A Madagascar, le droit à l'avortement n'est toujours pas d'actualité.

La France se proclame LE pays de « la LIBERTÉ, de l'ÉGALITÉ ET de la FRATERNITÉ », cela est faux, ou est contestable, regardons la vérité en face. Nos mots vous choquent ? Vous les trouvez démesurés, audacieux, ou mensongers ? Certes, la Femme a acquis un certain nombre de droits considérables depuis 1944 qui ont facilité son entrée dans la société et permis un autre rôle que le traditionnel qui lui était jusqu' alors réservé.

Il existe encore à ce jour un fossé énorme mettant d'un côté les hommes et de l'autre, les femmes sur de nombreux points. Les salaires, les tâches domestiques, les responsabilités dans les entreprises ou le harcèlement au travail soulevé par l'affaire Weinstein aux Etats-Unis.

On dit que la femme est le sexe faible ! FAUX !

Il existe des femmes pompières, DJ, arbitre comme Carole Delaune, académicienne comme Dominique Dona, ou Taxi-woman comme cette pakistanaise Zahida Kazmi. Métiers souvent assimilés au sexe masculin. Ces femmes ont osé prouver le contraire.

Connaissez-vous le terme de « femme objet » ou « plafond de verre » ? L'un dégrade la femme, la réduit à un objet tel que votre smartphone. Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui pour vendre un parfum, une voiture, une crème, on retrouve dans les publicités des femmes objets fortement dévêtues et très lascive dans leur pose ! Cela ne choque-t-il personne dans cet auditoire ?

Que dire des activités qui, dès le plus jeune âge sont sexuées. Lorsque l'on naît femme notre vie est-elle préprogrammée ?

Pour la petite fille ; poupée, cuisinière, maquillage, machine à coudre... Confirmé par les publicités de Noël. Assurément dans la couleur qui convient: le rose. Couleur douce, tendre dite « FÉ-MI-NI-NE », car le bleu est la couleur des « hommes », rappelant la fermeté, le pouvoir, le « MAS-CU-LIN ».

Un petit garçon portant un vêtement rose sera ridiculisé par ses camarades. A la petite école les moqueries sont passables, on dira « Oh ! tu portes du rose, tu es une fille, ce n'est qu'une fille ». Mais en grandissant cela devient des insultes, un adolescent qui portera du rose sera qualifié de « gay » et nous sommes respectueuses de ne pas utiliser d'autres termes plus blessants. C'est en plus de l'homophobie. Nous sommes pour la Tolérance, la Fraternité et la Justice. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Cette sociabilisation sexuée pousse notre génération à perpétrer ces injustices de genre. Mais le plus affolant c'est qu'à niveau égal de diplôme et d'étude, il y ait encore au XXI<sup>ème</sup> siècle plus de 20% d'écart entre un salaire féminin et celui de son homologue masculin en FRANCE. Imaginez que cet écart disparaisse ? Le bien que cela ferait aux familles. Cela signifierait tellement plus de liberté dans tous les domaines.

Qu'en est-il du fameux « plafond de verre » ? Phénomène consistant à stopper la carrière d'une femme. En effet, celle-ci est dans l'impossibilité d'être promue à un poste plus élevé sous prétexte qu'elle aura des enfants. Aux yeux des patrons d'entreprises cela signifie congé maternité. Une perte pour le «business».

Où est passée notre Humanité ? Notre Solidarité ? Cette vie préprogrammée s'achève avec l'accouchement, fait merveilleux, qui contribue à l'épanouissement d'une femme, au bonheur d'un couple, à faire fleurir nos familles. Disons les choses telles qu'elles sont un enfant met fin à la carrière d'une femme. Ainsi, pour pouvoir avoir une vie professionnelle, elle mettra à l'écart sa vie de famille.

Elle sera tout autant blâmée pour cela, on la pointera du doigt, elle risque d'être marginalisée par la société qui est, rappelons-le, à dominante patriarcale, régit par l'autorité du « Bon Père de famille ».

Pourtant, dans beaucoup de pays développés, la plainte grandit en raison d'un faible taux de natalité. Dans les deux cas la femme sera toujours un objet, qui doit soit rapporter du bénéfice à son employeur soit faire des enfants pour satisfaire la société. Cela ne choque personne ici ?

Où est l'Égalité, où est la Fraternité entre personnes d'un même pays, d'une même Patrie ?

N'est-ce pas un non-respect de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et du citoyen ? Car l'article 1 souligne que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ».

Nous devons appliquer les lois existantes, et punir les réfractaires de toute la dureté de la justice, il faut surtout changer nos cœurs, nos mentalités, notre manière de concevoir le monde, non pas tel qu'il est mais plutôt tel qu'il pourrait être si nous donnions du nôtre, tous ensemble.

Alors, nous en appelons aux dirigeants de chaque pays, surtout de la France. Pourquoi nous Femmes d'aujourd'hui et femmes de demain devrions nous nous laisser faire ?

Ne baissons pas les bras ! Nous perdons certes des batailles, mais la guerre pour conquérir nos droits reste à venir.

RÉAGISSEZ, STOP aux inégalités, à la discrimination des sexes, aux stéréotypes et préjugés, car OUI Mesdames et messieurs la Femme est tout aussi capable que l'homme, si on lui donnait la chance de le démontrer.

Ainsi, nous avons parlé de féminisme cependant, nous ne sommes pas là pour développer de la haine envers ces Messieurs.

Égalité salariale ! Égalité sociale ! Égalité politique !

Messieurs, vous aussi vous pouvez changer les couches, faire le ménage et nous bichonner. Malheureusement, pour l'instant, nous pouvons affirmer qu'à Madagascar, comme n'importe où ailleurs, on verra toujours une femme soumise à toutes ces règles valables sur aucun papier. Aucun pays ne peut dire qu'il est parvenu à l'égalité des sexes mais certains s'en rapproche dans les pays scandinaves. Un exemple à suivre.

Ça commence avec nous, avec vous, pour finir avec le monde entier.

Les hommes comme les femmes devraient se sentir libres d'être sensibles, fragiles, sentimentaux. Être de sexe différent ne fait pas de nous des êtres différents. Lui pour elle et elle pour lui. C'est tout ce qui devrait importer.

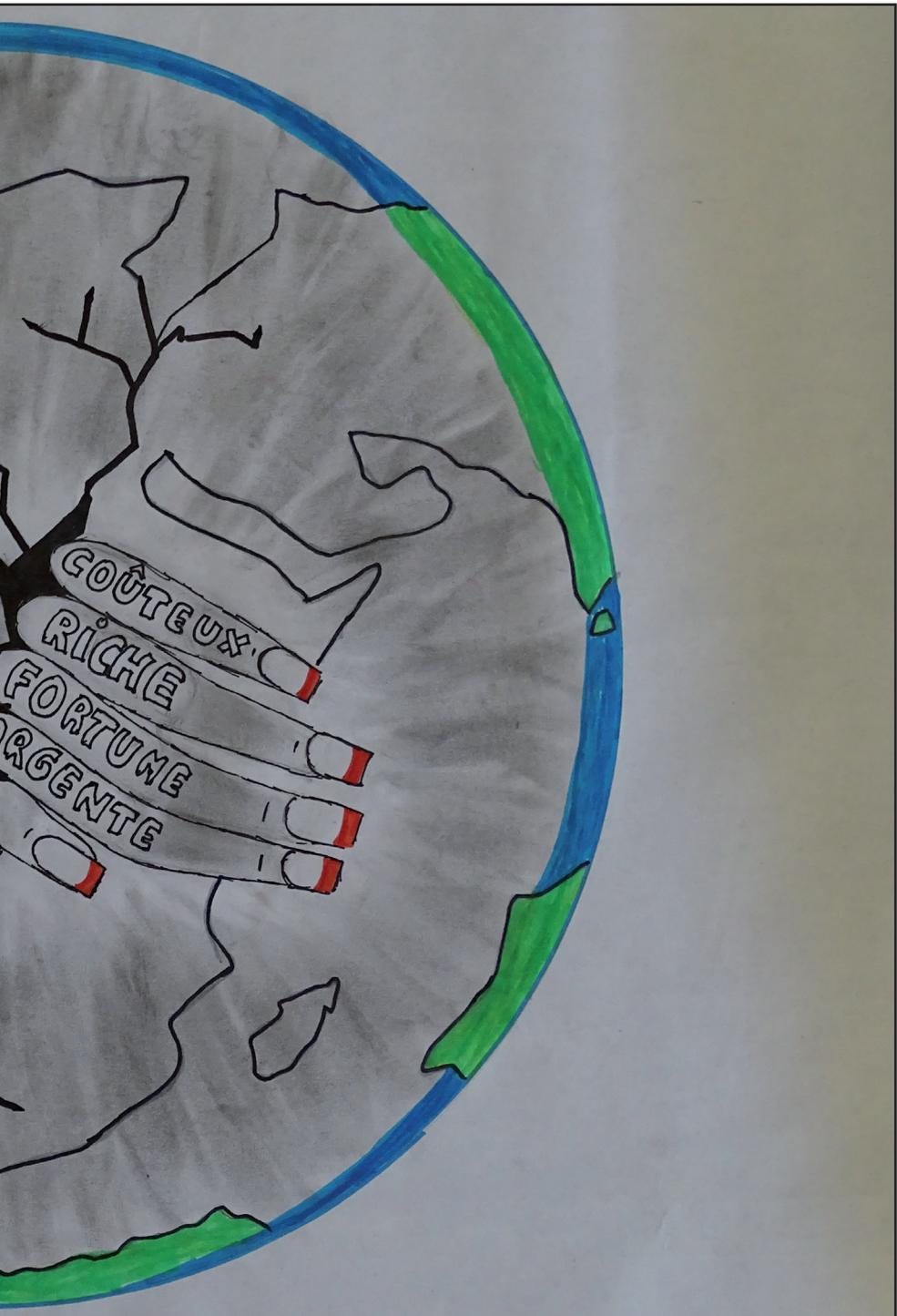
Ainsi, nous nous adressons particulièrement aux femmes d'ici et d'ailleurs, qui même si elles ne nous entendent pas, sont dans nos pensées. Ne vous laissez pas piétiner. Messieurs, laissez vos femmes, vos filles, s'envoler. Ne choisissez pas pour elles car elles ne choisissent pas pour vous. Messieurs les employeurs cessez de penser qu'une femme ne peut accomplir autant qu'un homme. Ne considérez pas une femme comme un objet, ou une poupée que l'on manipule. Tournez-vous davantage vers la méritocratie. Nos paroles s'adressent ici à toutes les sociétés.

Nous voulons tout simplement parler pour oser et oser parler, faisant aujourd'hui, sur cette scène, un pas avec vous vers ce futur qui paraît lointain mais qui est si proche. Ensemble faisons un monde merveilleux car ensemble nous pouvons accomplir des choses inimaginables.

Il suffit d'y croire, nous nous y croyons et vous ?







GOÛTEUX

RICHE

FORTUNE

ARGENTE



## « La corruption corrompte »

*ANDRIAMAMITIANA Harrissa Minah et SIVAKINE Carène Law*

Le 17 février 2016, vers 18 heures, Yvonne, une jeune femme de 21 ans, est en train de perdre ses eaux à l'hôpital Be de Toamasina. Son accouchement est plus qu'imminent et semble en bonne route jusqu'au moment où ... hum ... la sage-femme lui annonce qu'une césarienne doit s'imposer impérativement. C'est le silence total, pendant quelques minutes. Et la famille de la parturiente est ensuite convoquée par le corps médical. Les médecins lui ont annoncé qu'une somme doit être d'abord disponible, sinon ... l'intervention n'aura pas lieu. Par ailleurs, une somme de 400 000 Ar à 1 000 000 Ar (soit 100 à 250 euros, avec le cours actuel de l'euro) s'avère indispensable pour les frais de l'opération. Or la famille ne disposait que de 100 000 Ar (soit 25€) et devait trouver toute la somme pour pouvoir démarrer les soins. Seuls quelques infirmiers ont pris en main la femme en travail pendant que les médecins s'occupaient des patients aisés. On les a suppliés d'opérer la parturiente pendant la recherche de la somme, mais c'était la sourde oreille.

Quelques dizaines de minutes plus tard, le mari d'Yvonne est revenu essoufflé ramenant la somme exigée des médecins. Ainsi, l'intervention a pu commencer dès la perception de l'argent. Le bébé est sorti, bien portant. Par contre, et malheureusement, la mère a laissé sa vie car l'intervention a pris beaucoup trop de retard.

Une vie est perdue contre de l'argent. C'est vraiment cruel, c'est inhumain ! C'est vraiment l'hôpital qui se moque de la charité ! Des médecins, qui ont prononcé et accepté le Serment d'Hippocrate, n'ont pas assisté une personne en danger. C'est la débâcle de la société malgache.

Mesdames et messieurs, mais c'est révoltant ! Pourtant, l'on voit scander sur les murs de l'hôpital que les services sont gratuits.

Pour qui était alors toute cette somme ? Apparemment, outre le salaire qu'ils perçoivent mensuellement, les agents de santé publique doivent être payés pour chaque intervention qu'ils effectuent au niveau des hôpitaux. Mais qu'est-ce que la gratuité dans tout ça ? Ou bien, jusqu'à quel point les services sont-ils gratuits ?

La santé est pourtant un droit humain acquis. Car la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 dans son article 25 prévoit que toute personne a droit ... Aux soins médicaux. Et à l'alinéa 2, cet article poursuit : « *La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale.* »

Mais qu'en est-il de ces droits vis-à-vis de la situation de cette mère abusée jusqu'à provoquer sa mort en laissant un innocent petit orphelin ?

Cette tragique histoire dont nous sommes témoins vous est racontée afin de dénoncer une injustice : la vie contre l'argent. Et tout ça, quelle en est la raison ?

Nous pointons du doigt la ... COR-RUP-TION, un mot de 3 syllabes mais qui en dit beaucoup !

Mesdames et Messieurs, permettez-nous de vous poser une question. Parmi nous, dans cette salle, qui a déjà fait de la corruption ?

Levez la main, s'il vous plait ! 1, 2, 3 secondes... Combien de mains levées ? ...

On s'attendait à une pareille réaction de votre part.

À Madagascar, personne n'a commis et ne commet de corruption ... Mais, mais, tout le monde, oui tout le monde, ou presque, nous en convenons, est corrompu; voire nous-mêmes qui sommes ici aujourd'hui et maintenant devant vous.

Et oui, Mesdames et Messieurs, nous osons nous dénoncer nous-mêmes corrompus, non pour subir un procès public ici, mais afin de mener notre combat, en toute sincérité et sérénité, contre ce grand fléau des temps modernes. Les pays, grands comme petits, n'en sont point exemptés. Seul le taux distingue les uns aux autres.

À Madagascar, « corruption » est quasiment un terme tabou.

Quoi qu'il en soit, intéressons-nous au sens de ce vocable ?

Par définition, « corruption » désigne un fait, soit pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public de solliciter des avantages, de l'argent ou des cadeaux de tiers pour accomplir un acte entrant dans le cadre de ses fonctions ou, au contraire, pour s'en abstenir, soit pour un administré, de solliciter la complaisance du fonctionnaire.

Bref, c'est l'abus d'une fonction publique à des fins d'enrichissement personnel. Et l'on en a deux types : la corruption passive, qui est le fait de l'agent public, et la corruption active, qui émane de l'administré.

Selon le rapport de la Banque Mondiale (en 2016), suite à l'analyse des services publics malgaches, les enseignants, les responsables religieux et les médias sont considérés comme honnêtes. Par contre, les groupes de très mauvaise

opinion sont notamment la police, la justice et bien sûr la santé, qui ose laisser une vie pour l'amour de l'argent.

Par-dessus tout, une agence se révèle être très corrompue : la police de la circulation. Un jour ne passe que l'on voit dans la circulation urbaine des poignées de main apparemment innocentes entre les policiers et les chauffeurs.

L'on sait bien que des billets y sont transférés. C'est du « vay an-kandrina » ou une plaie béante sur le front, au vue et au sue de toute la population et des autorités, mais personne ne prend ses responsabilités à l'encontre de ce fléau routinier.

Les pots-de-vin sont monnaie courante dans les services publics à Madagascar. En estimant à 2 dollars chaque transaction (c'est le seuil minimum), on peut estimer le coût total à 16 millions de dollars US par an. Le même rapport de la Banque Mondiale a révélé que les ménages malgaches dépensent en moyenne 3,6% de leur revenu en pots-de-vin pour obtenir des services publics. Ce pourcentage cache une réalité très inquiétante : les citoyens à faible revenu dépensent presque 7% de leur revenu contre 2% pour les citoyens à haut revenu.

Dans les bureaux d'administration publique malgache, les services sont soit gratuits, soit payants mais sanctionnés par un reçu ou une facture, le cas échéant.

Mais, en réalité, chaque service, même censé non payant, est toujours taxé et sans reçu de paiement. C'est de la corruption pure et simple.

Madagascar est actuellement devenu une jungle dont la force est le Pouvoir ou l'Argent. Ou c'est mieux de dire qu'ici, Pouvoir = Argent, comme Argent = Pouvoir. Donc, tout est affaire d'influence et de possibilité financière.

Dans la zone SADC, le taux de corruption est de 65%. Mais celui de Madagascar atteint les 78%.

Depuis 2004, une institution a été formée pour mener la lutte contre la corruption : c'est le Bureau Indépendant Anti-Corruption ou BIANCO. Ce bureau agit dans 3 directions dans sa lutte :

- Application de la législation anti-corruption ;
- Abolition des opportunités de corruption dans le secteur public et privé ;
- Éducation des citoyens sur les effets néfastes engendrés par la corruption et incitation à lutter contre la corruption.

Mais plus de 13 ans après sa formation, les performances du BIANCO en matière de sa lutte n'ont toujours pas convaincu les malgaches. Beaucoup trouvent que les actions menées depuis demeurent insatisfaisantes surtout pour les deux premières directions susdites. En fait, les résultats des investigations transférés par la Chaine Pénale Spéciale Anti-Corruption sont rarement poursuivis par le Bureau afin de rattraper les barons de la corruption ou les «Gros Bonnets». D'aucuns vont même jusqu'à penser que certains responsables et agents du BIANCO eux-mêmes sont trempés dans la corruption. C'est le monde à l'envers, finit-on par se déclarer. C'est ce que nous qualifions de « CORRUPTION CORROMPUE ». Elle contamine ses assaillants telle une maladie aux médecins.

Par ailleurs, beaucoup se demandent peut-être le lien entre corruption et droits humains. Nous croyons fermement qu'une lutte réussie contre la corruption permettra automatiquement à la population de jouir leurs pleins droits, notamment dans les services publics. C'est le cas dans nombreux pays où la dénonciation de cas de corruption atteint plus de 90% : 92% en Suisse, 94% en Allemagne, 96% au Rwanda et 97% au Fidji, selon le rapport de Transparency International en 2013. Vous vous demandez sûrement où en est le cas de Madagascar, qui est dans le rouge, à 77% de perception de corruption des autorités publiques et fonctionnaires. Nous admettons que le défi est énorme, mais tout est réalisable si l'on a tous l'audace et la motivation de combattre ensemble cette maudite corruption.

Lors de la présentation de l'Indice de Perception de la Corruption 2015 par Transparency International – Initiative Madagascar, le 27 janvier 2016, SEM Robert Yamate, Ambassadeur des États-Unis à Madagascar dixit : « *Rien ne va libérer le potentiel économique de l'Afrique plus que de mettre fin au cancer de la corruption. Il est tellement facile de tomber amoureux de Madagascar... Mais la corruption - qui, malheureusement, continue et persiste, est l'un des principaux ennemis présentant un obstacle à votre progrès [au progrès de Madagascar] ».*

Ainsi, nous réitérons, ici, Mesdames et Messieurs, notre conviction sur la nécessité d'éradiquer la corruption dans notre pays. Nous suggérons, entre autres :

- Au Gouvernement d'accorder pleinement au BIANCO son indépendance effective afin que cet organe puisse remplir ses engagements.

- l'État doit sanctionner durement tous les corrompus avérés, sans exception, laissant à la Justice de mener les investigations et d'appliquer les peines dictées par les lois selon le code pénal ;
- Tous les fonctionnaires corrompus doivent être pénalisés par des affectations disciplinaires, des mises à pied, des radiations, voire des emprisonnements fermes ;
- Toutes les autorités doivent adopter la politique de corruption zéro dans leur établissement afin de motiver les employés de contribuer activement à la lutte ;
- Enseigner aux enfants et aux habitants les notions de la corruption sous toutes ses formes pour les dissuader d'en commettre ;
- BIANCO et la chaîne pénale spéciale anti-corruption doivent collaborer étroitement et conjointement pour de meilleurs résultats dans leur lutte ; ils doivent garder l'anonymat des plaignants en matière de corruption pour éviter des représailles éventuelles.

Moi, toi, vous, et nous tous, il nous appartient de mener ensemble cette lutte ardue mais juste contre la corruption qui gangrène notre belle île. Prenons nos armes, battons la corruption !

À partir de maintenant,

« QUE LES PAROLES S'ACCOMPAGNENT TOUJOURS D'ACTES »



MON SANG  
est-il DIFFÉRENT  
???



**Non**

à la Discrimination



## **« Je n'ai rien, je me tais »**

*CHAN Esmeralda et TANG Sandra*

*« Le jour naissant est mon réveil quotidien pour aller travailler afin de gagner quelques sommes d'argent. Chaque jour, je touche 7000 Ariary, je loue un tricycle à 4.000 Ariary et seul le reste me revient c'est-à-dire 3000 Ariary. Dès fois je déjeune dès fois non »* dit Solo, un tireur de pousse-pousse de 26 ans.

Quand je l'ai rencontré, il m'a dit qu'il exerce ce métier parce qu'il n'avait pas le choix, qu'il n'avait jamais connu l'école ni sa mère. Provenant d'une famille défavorisée vivant à la campagne, il a dû partir pour gagner sa vie pour la grande ville, la capitale économique de Madagascar, Toamasina. Comme beaucoup, il pensait qu'en venant ici, il pourrait avoir une vie meilleure.

Mais, que s'est-il passé par la suite ? En réalité, vous connaissez tous la suite de son histoire.

Actuellement, Solo vit dans des conditions précaires et misérables. Tous les soirs, il rentre chez le propriétaire du pousse-pousse vers 23 heures, après une dure journée de labeur. Il nous racontait avec sourire qu'il avait gagné 5000 Ariary car cette journée de travail avait été plus fructueuse en clients que d'habitude. Il avait sillonné les rues de Tamatave, cherchant à être à des lieux stratégiques à des horaires précis : La sortie des élèves de l'école Saint-Joseph de Cluny, le bazar kély, le long de l'avenue de l'indépendance.... à la recherche de clients potentiels. Mais la concurrence est nombreuse, les places devant les supermarchés gardées et l'attente est souvent longue avant d'accueillir un client dans son pousse.

Et *« avec un salaire aussi bas, je ne peux même pas louer une petite maison ni fonder une famille »*.

Ces pousse que nous côtoyons, ces adolescents qui devraient être à l'école mais aussi parfois ces personnes âgées qui mériteraient la retraite plutôt que de transporter à la force de ses mollets, ne connaissent pas l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Or selon cet article : *« toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille notamment pour l'alimentation, l'habillement, le soin médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté »*.

Cependant, Solo n'est pas le seul à vivre dans ces circonstances à Madagascar, car étant un pays sous développé où règnent la misère et la pauvreté, le plus important pour 80% de la population malgache est de pouvoir « *vivre au jour, le jour* ».

Car alors que Madagascar possède un grand potentiel, le pays a pris du retard sur plusieurs indicateurs de développement : près de 80 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour, un enfant de moins de 5 ans sur deux souffre d'un retard de croissance et Madagascar est le cinquième pays au monde avec le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. Par ailleurs, le taux d'accès à l'électricité est de 13 %, soit l'un des plus bas de la planète. Ainsi, nous vivons dans une nation où le peuple ignore ses droits. Le non-respect des Droits de l'Homme est devenu une « normalité » alors que les représentants élus de Madagascar ont signé cette déclaration.

OUI, Mesdames et messieurs membres du jury, dans notre pays, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est que de l'encre noir mise sur du papier.

Comment cela se fait-il ?

La réponse est toute simple, à Madagascar les pauvres et d'autant plus les analphabètes sont exploités.

Pourtant, l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme précise que : « *chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment [...] d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance...* »

Comme Solo, d'autres personnes ont quitté leur ville, leur région natale en rêvant d'une vie meilleure et d'un travail permanent. Mais à leur arrivée, ce rêve est resté un idéal lointain. Et pourtant, il regrette parfois d'avoir quitté son lopin de terre où il vivait simplement avec ce qu'il cultivait. Les ors et lumières de la grande ville, les rumeurs entendues parfois lui avaient fait miroiter une autre vie dans la grande ville.

Mais à Madagascar, la richesse est accaparée par une minorité. Nous sommes dans une société très inégalitaire où la richesse d'un pays n'est pas au service de tous. Et ceux qui vivent dans des conditions abominables ne bénéficient de rien.

A cela s'ajoute le dysfonctionnement organisationnel au sein du gouvernement malgache qui ne garantit que peu voire aucune prestation sociale afin de venir en aide aux personnes les plus démunis. 2000 ariary par mois est ce que donne la CNAPS comme allocation familiale pour avoir un enfant, et cela seulement si vous travaillez et êtes déclarés. Et que dire de l'allocation retraite ?

De ce fait la majorité de la population malgache est obligée d'exercer des activités précaires et instables pour survivre, pour avoir un repas, de travailler dans le secteur informel.

Cependant, le président Hery Rajaonarimampianinaa déclaré que : « *Pour l'avenir, je m'engage à réunir toutes les conditions pour que la protection sociale malagasy ne soit pas perçue comme une simple rubrique de dépenses, budgétivore de surcroît, mais comme un levier de la croissance et un outil de réduction des inégalités sociales, éléments cruciaux d'une stabilité politique indispensable pour le devenir du pays et de chacun de ses citoyens* » lors d'un colloque international sur la protection sociale qui s'est tenu le 7 mai 2014 à Antananarivo, la capitale.

Cet engagement a-t-il été respecté ?

NON.

Alors, Mesdames et Messieurs, la situation s'est aggravée avec les dernières catastrophes. Plus de 13 millions de malgaches souffrent de la malnutrition, soit 60% de la population. En présence de cette pauvreté grandissante de jour en jour, l'insécurité s'est accentuée.

Madagascar fait partie des pays les plus vulnérables aux aléas climatiques. Cela fragilise la stabilité macroéconomique et rend difficile la lutte contre la pauvreté.

Les deux catastrophes naturelles qui ont touché Madagascar début 2017 ont entraîné des dégâts humains et matériels considérables, estimés à 400 millions de dollars (4 % du PIB), dont la destruction d'un tiers de la production nationale de vanille pour le seul cyclone Enawo.

L'arrivée tardive de la saison des pluies a réduit de près de 20 % de la production agricole.

Le déficit de production locale de riz a exercé des pressions inflationnistes au premier semestre 2017 et enfin, la capacité de production hydroélectrique a été réduite, entraînant des charges imprévues pour le budget de l'État qui a dû

couvrir les dépenses de la compagnie nationale de production et de distribution d'eau et d'électricité (JIRAMA).

Alors, Mesdames et messieurs, comment faire respecter les Droits de l'Homme dans de telles conditions ?

Nous revendiquons pour la création d'un système de protection social visant à aider les nécessiteux à Madagascar.

Nous demandons la construction d'infrastructures sociales dont les hôpitaux, les écoles avec l'aide internationale reçue et que celles-ci soient réellement utilisées aux objectifs fixés et non pas pour remplir les poches de certains au détriment de la majorité.

Les mesures de prévention et de réponse aux chocs climatiques devraient être intégrées dans les politiques économiques et budgétaires. Et c'est le rôle du gouvernement.

De plus, le renforcement de la résilience des secteurs productifs, et surtout de l'agriculture, est crucial pour assurer une croissance économique durable, bénéficiant aux plus pauvres, principales victimes.

Il est temps que notre terre soit enfin à la hauteur de son potentiel, que ses richesses soient redistribuées à la majorité, que les pauvres retrouvent la voix et un espoir d'avenir, pour que plus jamais, ils ne disent «je n'ai rien, je me tais».

Personne ne doit  
être JUGER  
CONDAMNER



pour une  
DIFFÉRENCE



## « Trop dur sans vous ! »

AVIEZ Betiana Rodia et RALIBETRA Kellye Gaëlle

Mesdames et Messieurs les membres du jury, cher public, bonjour !

Pour trouver de quoi « vivre mieux », de nombreux parents sont capables de quitter leurs familles et surtout leurs enfants.

Ils sont tout simplement abandonnés, délaissés et doivent endurer cette terrible séparation. C'est pourquoi nous allons plaider cette cause, étant toutes les deux dans ce cas ! Pour la plupart d'entre nous, nous sommes confiés à des membres de la famille, tels que l'oncle, la grand-mère, la tante, et parfois même à des employés.

Nous allons vous parler d'un enfant, Jeremy. Il n'a que 8 ans et vit seul avec une tante. Pourquoi ? Parce que ses parents travaillent loin, très loin. Ils s'occupent d'une entreprise de production de vanille à Sambava, à des centaines de kilomètres de leurs fils. Ils ont préféré le laisser à Toamasina « pour des raisons professionnelles » et ne viennent le voir que 12 à 20 jours par an. On parle là d'abandon et même de délaissement parental ! Selon l'article 381-1 du code civil : « un enfant est considéré comme délaissé lorsque ses parents n'ont pas entretenu avec lui des relations nécessaires à son éducation ou à son développement ... »

D'après ses instituteurs, Jeremy était un élève brillant et joyeux avant le départ de ses parents, il y a 2 ans de cela. Depuis, il a beaucoup changé : « *il ne travaille pas bien et se fait tout le temps grondé par la maitresse. En plus, il est toujours triste et joue rarement avec nous* », nous confie un de ses petits camarades de classe.

Mesdames et messieurs, c'était comme si le départ de ses parents lui avait arraché la joie de vivre ! Est-ce normal à 8 ans d'endurer cela ? Non !

Le plus triste est qu'il s'est totalement renfermé sur lui-même et qu'il n'a personne à qui parler. A qui va-t-il confier ses peines, ses problèmes et ses tristesses ? A ses parents qui vivent loin, par un simple appel téléphonique et qui sont trop occupés à travailler ? A sa tante qui s'occupe à peine de lui ? Ou à ses amis qui ne comprendront sûrement pas sa situation ?

Hélas, il est seul, sans personne ...

De plus, c'est également un enfant négligé par sa tutrice malgré tout l'argent que lui envoient ses parents pour couvrir toutes ses dépenses. Il est mal nourri, mal vêtu et manque de tout, même de fournitures scolaires. Il tombe aussi souvent malade et reçoit des soins médicaux négligés ! Mesdames et messieurs,

encore une fois, trouvez-vous normal qu'un enfant de cet âge subisse de telles souffrances, juste pour de l'argent ?

Malheureusement, Jeremy n'est pas le seul enfant à souffrir du délaissement et du manque causé par les parents. C'est également le cas de plusieurs enfants autour de nous ! Mesdames et messieurs, imaginez seulement que sur 100 enfants malgaches, 30 au moins ne vivent pas avec leurs parents ...

Comme Alex, un ami proche et sa petite sœur Anaïs. Après la mort de leur mère il y a maintenant 4 ans, ces deux enfants actuellement âgés de 16 et 10 ans vivent chez leur grand-mère.

Leur père travaille à Moramanga, à plus de 200 kilomètres de Toamasina où se trouvent ses enfants. Même s'il envoie fréquemment de l'argent pour subvenir à leurs besoins, il ne vient leur rendre visite que très rarement. Or, l'article 24-3 des droits fondamentaux stipule que « tout enfant a le droit d'entretenir REGULIEREMENT des relations personnelles et contact direct avec ses (deux) parents sauf si cela est contraire à son intérêt » ...

Alex nous révèle que ce n'est franchement pas facile de vivre sans ses parents, mais qu'il doit être présent pour sa petite sœur. *« Je suis son père, sa mère et son grand frère à la fois. Au lieu de profiter de ma jeunesse, je suis obligé de prendre soin d'elle en tant qu'ainé, vu que personne d'autre ne le fera ; même si je sais que je ne pourrais jamais remplacer mon père ni combler le vide qu'il a laissé en partant », nous confie-t-il. « Notre père n'a pas vraiment été présent quand notre mère était vivante et il l'est encore moins maintenant car il est trop occupé à travailler. D'un côté, j'arrive à le comprendre, il doit le faire pour nous, mais d'un autre, je lui en veux pour ne pas faire des efforts pour nous voir. »*

Quant à l'opinion d'Anaïs vis-à-vis de ce qu'elle endure, elle est claire : *« Ça me rend triste de voir qu'on ne peut même pas avoir une famille normale, comme celle des autres enfants ... Je veux juste vivre avec mon papa et mon grand frère. C'était mieux quand maman était là et qu'elle s'occupait bien de nous. »* En nous disant ces quelques phrases, elle avait les larmes aux yeux. C'est évident que l'amour de ses parents lui manque.

Mesdames et messieurs, l'absence trop fréquente des parents affecte beaucoup les enfants. Pensez un peu à notre solitude, à notre tristesse et surtout au manque affectif que nous ressentons !

Chaque enfant mérite d'avoir des parents à leurs côtés ! Les parents ont le devoir de nous protéger, de veiller sur notre santé, de notre bien-être, de nous entretenir, de nous éduquer et de nous inculquer leurs valeurs !

Chers parents, pensons un peu aux conséquences du manque à ces devoirs sur vos enfants.

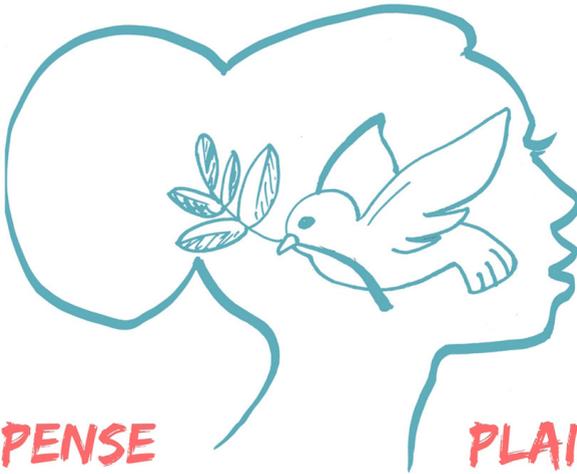
Entre la délinquance, les bêtises et les mauvaises fréquentations qu'ils peuvent avoir sans la moindre surveillance parentale ! Ils peuvent sombrer dans le côté obscur de la vie et vous causeront des problèmes puis vous vous poserez ensuite cette terrible question « *mais qu'ai-je fais au bon Dieu pour mériter cela ?* » justement, vous n'avez rien fait ! Rien qui ne puisse les empêcher de commettre de tels actes, rien, car vous n'étiez pas là ...

Un autre cas peut également se présenter, plus tard, vos enfants auront grandi et auront leurs vies. Vous deviendrez alors des grands parents et là encore cette terrible phrase « *pourquoi ma fille ne vient-elle pas me voir ? Pourquoi nos enfants nous oublie ?* » et bien, ils font comme vous !!!

Voici donc les solutions que nous proposons pour aider ces enfants à mieux surmonter cette terrible situation :

- Tout d'abord y avoir un numéro vert à la mairie où les enfants pourraient appeler et être rassuré par une assistante sociale
- Ensuite, le service social du tribunal devrait réagir en se faisant connaître ...

Alors, avant qu'il ne soit trop tard, réagissez ! Soyez présents ! Et soyez parents!



**PENSE**

**PLAIDE**

**OSE !**

**TES MOTS SONT IMPORTANTS**

**Concours organisé par :**



**Soutenu par :**